



Mélanie Turgeon obtient un autre podium

Page S7

Rhume ou grippe

Page C1



C'EST CHOSE FAITE

D'abord l'équipe, le centre Molson plus tard

Presse Canadienne

L'homme d'affaires américain George Gillett en serait arrivé à une entente de principe avec Molson pour l'achat du Canadien de Montréal, écrivait hier le quotidien *The Globe and Mail*.

Des sources ont révélé au journal que l'entente, qui prévoit que Molson conservera une participation minoritaire, pourrait être officiellement conclue d'ici cinq ou six jours.

« Une lettre d'intention a été signée entre Gillett et Molson, a révélé cette source. Cela signifie qu'il y a une entente même si tous les détails ne sont pas réglés. »

Le porte-parole de Molson, John Paul Macdonald, a refusé de parler spécifiquement de Gillett, mais il a indiqué que les négociations se poursuivent avec « au moins deux acheteurs potentiels ».

Cette déclaration contredit deux sources provenant du milieu des propriétaires de la LNH selon lesquelles l'acquisition de l'équipe par Gillett était pratiquement « chose faite ».

Pour l'instant, on ne sait pas exactement si Gillett achètera le Centre Molson en même temps que le Canadien. Il aurait envisagé avec Molson une participation majoritaire dans le club de hockey, tout en s'accordant un délai pour ce qui est de l'acquisition de l'amphithéâtre, une période de réflexion qui pourrait aller jusqu'à deux ans. Cela permettrait de résoudre le différend avec la Ville de Montréal à propos de l'évaluation du Centre Molson.

M. Macdonald n'a pas écarté la possibilité d'une vente en deux étapes — l'équipe d'abord, et le Centre Molson plus tard.

« Quand nous avons annoncé au mois de juin que nous mettions l'équipe et le Centre Molson en vente, nous avons clairement indiqué que nous discuterions avec les parties intéressées de l'achat des deux ou seulement de l'équipe ou du Centre Molson, a précisé M. Macdonald. Notre position n'a pas changé. »

Voir ÉQUIPE en A2

« Civilité et compassion »

Georges W. Bush promet d'agir rapidement



Le président Bush serre la main à son prédécesseur Bill Clinton lors de la cérémonie d'investiture du 43^e président des États-Unis sur les marches du Capitole à Washington.

PHOTO AP

... Et Clinton s'en va

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

WASHINGTON — George Walker Bush est devenu le 43^e président des États-Unis hier et s'est aussitôt attaqué au défi d'unir son pays après une des élections les plus controversées de l'histoire. Dans son discours d'intronisation, il a promis de gouverner avec « civilité et compassion » et exhorté les Américains « à chercher le bien commun au-delà de votre confort ».

« Je vous demande d'être des citoyens, a-t-il dit. Des citoyens, pas des spectateurs. Des citoyens actifs, pas des spectateurs. Des citoyens responsables, construisant des communautés de service et une nation de caractère. »

Pendant que tombait sur Washington un crachin glacial, l'ancien gouverneur du Texas a prêté serment en posant la main sur une Bible ayant appartenu à George Washington, et dont son père s'était servi lors de sa propre intronisation à la présidence, en 1989.

Bush, 54 ans, a prononcé les 35 mots requis par la Constitution devant le juge en chef de la Cour suprême, Thomas Rehnquist, qui a joué un rôle décisif dans l'élection de 2000 en arrêtant les décomptes des voix en Floride.

Voir CLINTON en A2

Autres textes et photos sur la prestation de serment du 43^e président des États-Unis en pages A6 et A7



Un opposant démocrate exprime ses sentiments à l'aide d'un panneau pour protester à sa manière à Tallahassee, en Floride, contre l'investiture du président George Bush.

PHOTO AP

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	B6-B11	La presse d'ailleurs	A11
- télévision	B6	Loteries	A2, A13
À votre tour	A15	Monde	A9-A11
Bandes dessinées	C10	Mots croisés	B11, C10
Bridge	D20	Mot mystère	C8
Consommation	A13	Petites annonces	C6
Décès	C9	- immobilier	C6
Éditorial	A14	- marchandises	C6, C7
Étes-vous observateur?	C6	- emplois	C7
Feuilleton	C10	- automobile	C7, C8
Génies em herbe	B11	- affaires	C8
Horoscope	C8	Sciences	B12
		Têtes d'affiche	C5

MÉTÉO

Ciel variable
Maximum -8 > minimum -16



Encore l'alcool au volant: un mort et deux blessés

RAYMOND GERVAIS

UNE PIÉTONNE de 58 ans est morte et deux autres personnes ont été blessées depuis vendredi par des conducteurs en état d'ébriété dans la région de Montréal.

Pauline Duchesne, 58 ans, a perdu la vie vendredi soir à Montréal-Nord, lorsqu'elle a été heurtée par un automobiliste en état d'ébriété au moment où elle traversait le boulevard Henri-Bourassa à l'intersection de la rue de Bruxelles. L'automobiliste fautif, François Bickley, 38 ans, de Montréal-Nord, a été arrêté et inculpé hier de conduite en état d'ébriété ayant causé la mort. Il a été incarcéré et reviendra devant la Cour lundi afin de subir son enquête sur cautionnement.

Toujours vendredi soir, c'est un

motoneigiste en état d'ébriété cette fois qui a heurté une femme en bordure d'un sentier de motoneige à Saint-Lin, dans la région de Lanaudière. L'accident s'est produit sur un sentier longeant le rang de la Rivière sud lorsque le conducteur de l'engin a quitté la piste afin d'éviter une motoneige immobilisée dans le sentier. Le motoneigiste n'a pas vu la femme qui se tenait debout en bordure du sentier et a été blessée grièvement aux jambes. Le motoneigiste a quant à lui été arrêté, soumis à un test de dépistage de l'alcool et devra répondre par voie de sommation à une accusation de conduite en état d'ébriété ayant causé des lésions corporelles. L'homme a été relâché en attendant sa comparution.

Voir ALCOOL en A2

Schwartz surenchérit

Il offre 17 \$ par action pour Chapters

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — La bagarre pour le contrôle du plus gros libraire au Canada, le groupe torontois Chapters, qui fait 700 millions de chiffre d'affaires par an, s'est encore accentuée.

L'homme d'affaires torontois Gerard Schwartz, qui avait lancé la bagarre à la fin de novembre avec une première offre jugée hostile par les dirigeants de Chapters, a majoré la mise hier à 17 \$ comptant par action.

L'offre est augmentée aussi pour obtenir 100 % de Chapters, comparativement à un bloc de contrôle de 50,1 % avec la première offre à 13 \$, puis à 15 \$.

La nouvelle offre bonifiée de M. Schwartz a cependant une condition: le conseil d'administration de Chapters doit abroger d'ici le mer-

credi 24 janvier, date d'échéance de l'offre, le « régime de droits des actionnaires » qu'il a adopté récemment pour contrer une offre hostile.

Ce régime de droits, ou pilule empoisonnée dans le jargon boursier, sera d'ailleurs contesté aujourd'hui devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, lors d'une audience spéciale à la demande de M. Schwartz.

Sa nouvelle offre constitue aussi une riposte à l'offre d'achat amicale annoncée jeudi dernier par Future Shop, de Vancouver. Le plus gros détaillant canadien d'appareils de loisirs électroniques offre l'équivalent de 16 \$ par action, ou 200 millions en tout, en comptant et en actions.

Voir SCHWARTZ en A2

DEMAIN DANS LA PRESSE

L'athlète de Munich

À Munich, aucune création n'a, ces 30 dernières années, trahi le leitmotiv de la marque à l'hélice: « The ultimate driving machine ». Aucune ! N'est-ce pas le risque – celui d'égratigner sa tradition sportive – que BMW court en s'inscrivant dans le créneau très à la mode du véhicule utilitaire? Pas le moins du monde car, sous des dehors de coureur des bois, le X5 dissimule une âme sportive. Sceptique? Notre chroniqueur Éric LeFrançois a de quoi vous convaincre.



À lire demain dans le cahier AUTO.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres: **7-0-2** > À quatre chiffres: **1-1-5-7**

LOTO 6/49

4-9-10-19-26-36 Compl. : **30** > Extra : **6-3-0-7-6-2**

SUITES DE LA UNE

CLINTON

Suite de la page A1



PHOTO AP

Karen Hughes, conseillère du président Bush, a dû se protéger de la pluie à l'extérieur du Capitole à Washington en attendant le déroulement de la cérémonie d'investiture du président Bush.

« Félicitations », a déclaré Rehnquist en serrant la main à Bush après la brève cérémonie.

Bush a embrassé sa femme Laura et ses filles jumelles, Jenna et Barbara. Sur la terrasse du Capitole, le clan Bush était présent au grand complet, les frères et les soeurs, dont Jeb, le gouverneur de la Floride, et, bien sûr, le père et la mère, George et Barbara. On aurait dit une restauration.

Après être devenu le deuxième fils d'un président à accéder à la Maison-Blanche, Bush, l'ex-mouton noir de sa famille, a versé une larme.

Mais c'est avec aplomb qu'il a prononcé son discours d'intronisation. Et c'est avec des mots qui n'auraient pas semblé déplacés dans la bouche d'un démocrate qu'il s'est adressé aux Américains.

« Les ambitions de certains Américains sont limitées par l'échec des écoles, les préjugés cachés et les circonstances de leur naissance, a-t-il dit. Et parfois, nos différences sont si profondément ancrées qu'il semble que nous partageons un continent, mais pas un pays.

« Nous n'acceptons pas cela, et nous ne l'autoriserons pas. Notre unité, notre union, est le travail sérieux des dirigeants et citoyens de chaque génération. Et tel est mon engagement solennel: je travaillerai à construire une nation unie, faite de justice et d'opportunité. »

Sur le même thème, il a ajouté: « Aujourd'hui, nous affirmons un nouvel engagement à vivre la promesse de notre nation à travers la civilité, le courage, la compassion et le caractère. »

Dans son allocution de 15 minutes, écrite par un ex-journaliste de

36 ans, Bush n'a pas parlé de l'élection de 2000, sinon que pour remercier Al Gore, présent sur la tribune d'honneur, « pour une lutte menée avec détermination et achevée avec élégance ». Il a également remercié le président sortant, Bill Clinton, « pour avoir servi notre nation ».

Bush est seulement le quatrième président à s'installer à la Maison-Blanche sans avoir obtenu une majorité du vote populaire. Le long de Pennsylvania, lors du défilé présidentiel, des milliers de manifestants ont tenu à le rappeler. Pendant que la limousine de Bush roulait sous la pluie, ils ont brandi des pancartes sur lesquels on pouvait lire «Hail To The Thief», «Gore Majority», «Bush=Racism», «Illegitimate Son Of A Bush».

Certains manifestants ont tenté de perturber le défilé en lançant des bouteilles, des pierres et des oeufs. Les policiers, présents en nombre record dans la capitale, ont procédé à cinq arrestations.

Redevenu citoyen, Clinton n'a pas quitté Washington sans prononcer un énième discours. Plutôt que de s'envoler silencieusement, comme les autres présidents sortants, il a tenu à s'adresser à une foule de partisans et amis dans un hangar militaire.

« J'ai quitté la Maison-Blanche, mais je suis encore ici, a-t-il dit. Nous ne disparaîtrons pas. »

Accompagné de sa femme Hillary et de sa fille Chelsea, Clinton a pris la direction de New York, où se trouve sa résidence principale.

Mais la journée d'hier était celle de Bush. Au cours de son discours, il a résumé les politiques qu'il entend faire adopter par un Congrès où les républicains jouissent de la plus mince majorité qui soit.

« Ensemble, a-t-il dit, nous conquerrons les écoles d'Amérique, avant que l'ignorance et l'apathie ne coûtent de nouvelles jeunes vies. Nous réformerons la Sécurité sociale et Medicare, pour épargner à nos enfants les batailles que nous pouvons prévenir. Nous réduirons les impôts, pour retrouver le dynamisme de notre économie. Nous construirons nos défenses au-delà du défi, pour que la faiblesse n'invite pas au défi. Nous ferons face aux armes de destruction massive, pour qu'à un nouveau siècle soient épargnées de nouvelles horreurs. »

Bush a insisté sur le thème de la compassion, mettant l'accent sur la responsabilité des individus et des groupes sociaux et religieux face aux défavorisés.

« La compassion est le travail d'une nation, pas seulement d'un gouvernement, a-t-il dit. Et certains besoins, certaines douleurs, sont si profondes qu'elles ne répondent qu'au geste d'un directeur de conscience, à la prière d'un pasteur. L'Église et les organisations caritatives, la synagogue et la mosquée, donnent à nos communautés leur humanité et elles auront leur place d'honneur dans nos projets et nos lois. »

Utilisant une image biblique, Bush a ajouté: «Je veux engager notre nation vers un objectif>u8>: quand nous verrons ce voyageur blessé sur la route de Jéricho, nous ne passerons pas notre chemin. »

En soirée, Bush et sa femme ont fait une apparition dans les huit bals organisés en leur honneur dans la capitale.

Le nouveau président entend consacrer la première semaine de son administration à la question de l'éducation.

ÉQUIPE

Suite de la page A1

M. Gillett, de même que ses conseillers financiers, ont visité Montréal la semaine dernière. Le groupe a rencontré les dirigeants de Molson et le président du Canadien, Pierre Boivin, jeudi.

Le groupe a également assisté au match de l'équipe contre le Lightning de Tampa Bay en soirée, jeudi.

M. Gillett, qui s'est rendu à Montréal à au

moins trois reprises afin d'examiner l'équipe et le Centre Molson, a regagné sa résidence au Colorado vendredi.

Agé de 62 ans, le promoteur immobilier avait tenté sans succès de faire l'acquisition de l'Avalanche du Colorado l'année dernière; il serait également intéressé aux Panthers de la Floride, qui sont aussi en vente.

Plusieurs sources indiquent que ses ap-

puis financiers semblent solides. Les prochaines étapes importantes seraient d'obtenir l'approbation du bureau des directeurs de Molson et l'assentiment du bureau des gouverneurs de la LNH dans deux semaines, lors de la pause du match des étoiles.

La crainte a gagné plusieurs partisans de l'équipe la semaine dernière lorsqu'on a appris que le Canadien était sur le point d'être vendu à un Américain anonyme.

SCHWARTZ

Suite de la page A1

Cette offre annoncée fièrement par les dirigeants de Chapters, si elle était préférée par ses actionnaires, ferait de ce groupe de 77 grandes librairies et d'une division de petites librairies Coles/Smith une filiale autonome de Future Shop. Leurs patrons ont aussi fait part de projets communs de commercialisation et de gestion entre les deux détaillants.

Mais tout ce scénario est en suspens face à la volonté de Gerard Schwartz de dépenser plusieurs dizaines de millions de plus pour s'emparer de Chapters par l'entremise de Trilogy Retail, son entreprise personnelle.

L'offre bonifiée de M. Schwartz accorde une valeur totale d'environ 211 millions à Chapters, alors que son offre partielle précé-

dente aurait coûté environ 73 millions. Mais s'il obtient la faveur des actionnaires, son débours encore à faire serait d'environ 183 millions parce que Trilogy Retail possède déjà 13 % des actions de Chapters, achetées au cours des derniers mois.

Dans une déclaration écrite, hier, Gerard Schwartz a qualifié son offre bonifiée de « nettement meilleure parce qu'elle fournira un paiement comptant de 17 \$ par action d'ici quelques semaines, alors que l'offre de Future Shop, de valeur moindre et en partie en actions, ne serait payée que dans deux mois. »

Chez Future Shop, le chef financier Gary Patterson, a dit hier soir à Toronto qu'il vou-

lait attendre le résultat de l'audience d'aujourd'hui devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour décider d'une bonification ou non de son offre. Il a néanmoins indiqué qu'il s'agissait « d'une décision d'affaires pour laquelle un certain niveau de prix ne ferait plus de sens. »

Le but déclaré de Gerard Schwartz est de forcer une rationalisation des grandes librairies et rehausser leur rentabilité faible en fusionnant Chapters avec son principal concurrent, Indigo Books & Music, aussi de Toronto.

Mais cette ambition est plus que financière pour le président d'Onex, connu surtout pour sa tentative de prise de contrôle

d'Air Canada il y a deux ans.

En effet, Indigo est un détaillant fondé et dirigé par sa femme, Heather Reisman. Ce « power couple » est l'un des plus en vue et connecté politiquement dans le milieu d'affaires de Toronto.

Mais chose certaine, les actionnaires de Chapters ont de quoi se réjouir de cette sur-rendre pour acquérir leurs actions. Car le prix qu'on leur offre maintenant est plus du double de leur valeur en Bourse il y a quelques mois à peine.

Avec CP, Reuters

ALCOOL

Suite de la page A1

Précision

Le vérificateur de la Ville de Montréal se nomme Guy Lefebvre, et non Guy Breton, qui est vérificateur général du Québec, contrairement à ce que nous écrivions jeudi en page E1. Toutes nos excuses à l'un et à l'autre.

À Saint-Calixte, dans la région de Lanaudière, un automobiliste en état d'ébriété a heurté de plein fouet une fourgonnette qui s'apprêtait à reculer dans une entrée privée située dans le 6^e rang. L'automobiliste fautif a été blessé grièvement, mais les médecins ne

craindraient pas pour sa vie. C'est lors de son transport vers l'hôpital que les policiers ont remarqué que le blessé sentait l'alcool. Un prélèvement sanguin a été effectué afin de déterminer le taux d'alcool dans le sang. Quant au conducteur de la fourgonnette, il n'a pas été blessé.

La semaine dernière, un automobiliste de 77 ans, Émile Michaud, a été arrêté alors qu'il était en état d'ébriété après avoir perdu la maîtrise de son véhicule et défoncé la vitrine d'un magasin, blessant six personnes. L'accident est survenu à Longueuil sur le boulevard Cham-

bly au beau milieu de l'après-midi. Des accusations de conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions, de conduite dangereuse et de négligence criminelle ont été portées contre le septuagénaire. L'automobiliste présentait près de deux fois la limite d'alcool permise dans le sang.

ACTUALITÉS

L'héroïne juste derrière la porte

LAURA-JULIE PERREAULT

Marie-Ève Blanchard, étudiante en littérature à l'UQAM, connaît bien l'héroïne. Malgré elle. La drogue dure a récemment subtilisé la vie d'un de ses proches et la hante même jusqu'au travail, au café bistro Les Gâteries de la rue Saint-Denis.

Alors qu'elle sert un café ou un sandwich, elle voit souvent des individus, hommes et femmes, se ruier vers les toilettes. « Je l'achète un café en sortant », lui disent-ils à la dérobade.

La jeune femme sait bien ce qu'ils feront derrière la porte verrouillée. L'hiver, dit-elle, les toilettes des cafés deviennent les piqueries de secours des héroïnomanes du Plateau Mont-Royal. « C'est surprenant de voir qui se pique. Il y a beaucoup plus d'hommes en complet-cravate qu'on le pense », note-t-elle.

La fréquence de ce phénomène est plutôt stable depuis deux ans dans le Plateau, selon la jeune femme de 20 ans. « Ça arrive à peu près à tous les deux jours. Il y a des clients qui viennent me dire que quelqu'un est embarrassé dans les toilettes. Ça m'arrive même de devoir rester après la fermeture pour attendre qu'ils sortent », raconte-t-elle avec compassion. « J'aimerais ça des fois leur offrir un café et leur parler, mais c'est difficile ».

Elle se rappelle sur le coup la pire soirée qu'elle a vécue au café. Une femme s'était piquée dans la levre. « J'entendais pleurer, je pensais que c'était une enfant. Quand on a ouvert la porte et que je l'ai vu complètement paniquée, j'ai perdu tous mes moyens, je ne savais pas quoi faire, comment l'aider. On a dû appeler le 911 », confie la jeune femme alors que ses yeux rieurs s'emplissent d'eau.

Les Gâteries n'est pas le seul café du Plateau Mont-Royal à faire face à ce problème quasi-quotidien. C'est ce qu'a réalisé Caroline Turgeon, assistante-gérante du café Al



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Marie-Ève Blanchard, la fille du propriétaire du café Les Gâteries, en voit de toutes les couleurs le soir. Les junkies ne se gênent pas pour utiliser les toilettes du restaurant pour s'injecter une dose de stupéfiants.

Van Houtte, situé à l'intersection de la rue Saint-Denis et de l'avenue Mont-Royal, quand elle a décidé récemment de faire le tour des autres restaurants pour distribuer de l'information sur la consommation d'héroïne et sur les précautions à adopter lorsque des seringues sont trouvées à l'abandon.

« Beaucoup de gens me disaient qu'ils ont le même problème, ils ne savent pas trop quoi faire et ils ont peur d'en parler », dit la jeune femme qui travaille en étroite collaboration avec Normand Senez, un habitué de la rue et ex-toxicomane qui a décidé de devenir « travail-

leur de milieu » sur le Plateau Mont-Royal pour s'attaquer aux problèmes qu'engendre le trafic d'héroïne et des autres drogues injectées par intraveineuse.

Caroline Turgeon avait une bonne raison pour passer à l'action : sa compagne de travail, Émilie Brière, s'est piquée l'automne dernier sur une seringue souillée, en sortant les poubelles. Elle a dû subir une trithérapie en plus de vivre dans la peur d'avoir contracté le VIH. Les derniers tests lui ont confirmé que tout allait bien, affirmait hier son patron, Youssef Essoulami.

Comme beaucoup d'autres restaurateurs, pour empêcher que les junkies utilisent davantage les toilettes de son établissement, Youssef Essoulami a choisi d'y installer des lumières bleues. Ces dernières rendent la vie plus difficile aux héroïnomanes, qui ont ainsi de la difficulté à localiser leurs veines. « Mais on sait que ça ne décourage pas tout le monde, on va aussi installer des bacs à seringues, pour assurer la sécurité de nos clients et des nos employés », remarque le restaurateur. « Mais on n'a pas les moyens de faire autre chose, il faut que le gouvernement et la police interviennent », scande-t-il.

Motoneigistes sous haute surveillance

SYLVAIN LAROCQUE

Les motoneigistes ont intérêt à modérer leurs ardeurs sur les sentiers lavallois ce week-end. Pour la première fois cet hiver, des policiers municipaux, accompagnés des patrouilleurs du club de motoneige local, font sentir leur présence.

« On veut montrer qu'à Laval, le party est fini », lance Alain Roberge, directeur de la sécurité du club de motoneige de Laval. « Il n'y a eu ni mort ni blessé jusqu'à maintenant, et on a bien l'intention que ça reste ainsi. »

Les huit patrouilleurs du club, qui ont suivi une formation donnée par la Sûreté du Québec, sont investis du pouvoir d'intercepter les motoneigistes fautifs et de leur remettre des rapports d'infraction qui, après avoir été certifiés par la police, deviennent des constats d'infraction assortis d'amendes.

Pour la première fois en deux ans, les patrouilleurs bénévoles étaient assistés hier par cinq policiers circulant à bord de trois motoneiges. « On avait un peu négligé la surveillance des sentiers au cours des dernières années », reconnaît le sergent Martin Légaré, responsable de la sécurité routière à la police de Laval. Quelques « sorties » sont prévues cette saison, mais ce ne sera pas toutes les fins de semaine, faute de budget, précise-t-il.

« Ce week-end, on fait surtout de la prévention, mais dans deux semaines, ce sera la répression », avertit le sergent Légaré.

Sous les regards des journalistes convoqués hier dans le quartier Saint-François, un motoneigiste frondeur s'est tout de même vu remettre un constat d'infraction pour avoir circulé à une vitesse de 105 km/h alors que la limite permise n'est que de 70 km/h dans tous les sentiers balisés. Montant de l'amende : 250 \$ plus 52 \$ de frais. Et cette somme vaut pour tout dépassement de plus de 11 km/h de la limite autorisée !

Une telle sanction a-t-elle des chances de faire ralentir ce motoneigiste ? « Ça va le calmer pour une journée, mais demain il va recommencer », répond sur un ton dépité M. Roberge du club de motoneige. « Comme c'est le cas en auto ou en moto, il y a toujours un motoneigiste sur 10 qui n'en fait qu'à sa tête », dit-il en soulignant qu'une opération de sensibilisation comme celle menée hier peut avoir de l'impact auprès des motoneigistes moins téméraires.

Les motoneigistes interrogés se disent d'accord avec une telle campagne, mais tiennent à garder la liberté que leur procure leur sport. « On n'est pas stupides, on sait faire la différence entre ce qui est dangereux et ce qui l'est moins », affirme Germain Saint-Pierre, qui parcourt plus de 5000 km en motoneige chaque hiver. « Le jour où je ne pourrai pas rouler à mon goût, je vais tout vendre ça. »

Les patrouilleurs bénévoles sentent cette résistance des motoneigistes. « Quand j'arrête quelqu'un

et qu'il voit que je ne suis qu'un gars du club de motoneige, il me dit voyons donc, t'es qui toi ? On nous prend plus au sérieux quand on est avec les policiers. »

Exaspérés d'être « harcelés », des motoneigistes de la région de Québec auraient d'ailleurs demandé à l'exécutif de leur club de ne plus collaborer avec la police.

La vitesse et l'alcool. Après avoir enquêté sur trois accidents mortels survenus dans Lanaudière l'hiver dernier, la coroner Line Duchesne demandait pourtant cette semaine aux corps policiers de renforcer l'application de la loi. Elle appelait également le ministère des Transports et la Fédération des clubs de motoneigistes à sensibiliser les sportifs aux dangers reliés à la méconnaissance des sentiers, à la vitesse excessive et à la consommation d'alcool.

Depuis le début de la présence saison, au moins 13 personnes, toutes de sexe masculin, se sont tuées en motoneige au Québec. Les régions les plus touchées sont Chaudière-Appalaches et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec trois morts chacune. Le plus récent drame est survenu hier après-midi lorsqu'un touriste américain âgé de 52 ans, John Sakaris, d'Island Park dans l'État de New York, a été happé par un train à Saint-Cuthbert, dans Lanaudière. Selon le Bureau du coroner, presque tous les accidents s'expliquent par une trop grande vitesse ; l'alcool a été un facteur déterminant dans certains cas.

DÉPÉNALISATION DU CANNABIS

Projet-pilote proposé par un député bloquiste

SYLVAIN LAROCQUE

Saluant l'intention du gouvernement belge de dépénaliser la possession de cannabis pour usage personnel, le député bloquiste de Rosemont-Petite-Patrie, Bernard Bigras, souhaite que le Canada mette en place un projet-pilote semblable « dans un avenir rapproché ».

« La position belge ne fait que reconnaître que la marijuana est moins dangereuse que l'alcool et le tabac et que la possession simple ne devrait pas être un acte criminel au sens de la loi », a déclaré M. Bigras à La Presse.

Sous la pression des écologistes membres du gouvernement, la Belgique a décidé cette semaine de dépénaliser la possession pour usage personnel et la consommation du cannabis, sans fixer de seuil maximal de quantité autorisée.

Seuls les consommateurs « problématiques » ou qui causent une « nuisance sociale » seront poursuivis, et ils bénéficieront d'un « accompagnement thérapeutique » pour les aider à se sortir de leur dépendance.

C'est ce dernier aspect de la nouvelle politique belge qui enthousiasme le plus le député Bigras.

« C'est une approche très équilibrée qui pourrait être privilégiée au Canada, car ça ne vient pas banaliser la consommation de marijuana, affirme-t-il. Une telle politique tient compte de l'importance de l'accompagnement thérapeutique des consommateurs de cannabis. »

Selon lui, la prévention « est bien meilleure conseillère que la répression policière » menée à grands frais depuis des décennies.

Le projet pilote qu'envisage Bernard Bigras dépénaliserait, pendant un an ou deux, la possession simple et la consommation de cannabis ce qui, selon lui, permettrait au gouvernement et aux divers organismes de mieux adapter l'aide offerte aux consommateurs dépendants.

Une telle mesure faciliterait également la vie aux patients qui ont une prescription médicale pour l'usage du cannabis, souligne le député.

D'après un sondage réalisé l'an dernier, seulement 22 % des Canadiens croient que la possession d'une petite quantité de marijuana devrait être considérée comme un délit criminel, contre 40 % en 1985 et 35 % en 1977.

Que savons-nous de la fleur qui l'orne?

Emblème officiel du Québec, notre drapeau est l'héritier d'une longue lignée. Conçu en 1902, sous l'inspiration d'une bannière découverte en 1848, il nous reporte aux lis des rois de France.

Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec, visitez le site de l'identification visuelle gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.

21 janvier
Jour du drapeau du Québec

Québec

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Marois et Landry se sont rencontrés à Longueuil

Presse-Canadienne

LE MINISTRE québécois des Finances, Bernard Landry, qui doit annoncer aujourd'hui sa candidature au poste de président du Parti québécois — et de premier ministre —, a rencontré hier sa collègue de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, pour tenter de la convaincre de rester au cabinet, a appris LCN.

Selon la chaîne de nouvelles continues, Mme Marois, qui songeait elle aussi à succéder à Lucien Bouchard, aurait accepté de rencontrer M. Landry hier après-midi dans un restaurant de Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal.

Mme Marois aurait demandé à son collègue les postes de vice-premier ministre et peut-être même de ministre des Relations internationales.

Le poste de vice-premier ministre serait vacant si M. Landry devenait premier ministre ; le portefeuille des Relations internationales est actuellement détenu par Louise Beaudoin.

Dans une entrevue accordée jeudi au quotidien *Le Soleil*, et publiée hier, Mme Marois prévenait qu'elle « ne tomberait pas comme ça ». Elle devrait faire part de sa décision en début de semaine.

Mme Marois avait envisagé une alliance stratégique avec son collègue de l'Éducation, François Legault, pour faire campagne contre Bernard Landry sous un « ticket » à l'améri-

caine. Mais M. Legault lui a fait faux bond mercredi, ce qui l'a ébranlée mais ne l'a pas fait renoncer.

« Ça m'a déstabilisée. C'est ce que j'ai vécu de plus dur en politique », a-t-elle avoué au *Soleil* le lendemain matin.

M. Legault, lui, a offert son appui à Bernard Landry en échange, dit-on, d'une liste d'exigences. Il n'aurait pas encore obtenu de réponses de M. Landry.

Dans un sondage réalisé auprès de 820 Québécois au lendemain de la démission de M. Bouchard, le ministre Landry recueillait un score de près de 38 % ; en deuxième place, Mme Marois obtenait 15 %, et en cinquième, M. Legault recueillait 9,5 %.

Les analystes politiques soutiennent que Mme Marois pourrait amener au PQ une plus grande partie du vote des femmes, qui lui échappe traditionnellement. Par contre, la ministre est maintenant identifiée — après Jean Rochon — aux ratés du virage ambulatoire.

Pauline Marois avait été candidate à la direction du Parti québécois en 1985, lors du départ de René Lévesque. Elle était arrivée deuxième derrière Pierre Marc Johnson.

« C'est resté dans ma tête, a-t-elle dit au *Soleil*. Mais comme je suis une personne loyale, je n'ai rien anticipé, je ne me suis pas préparée à devenir chef du parti. C'est un problème aujourd'hui pour moi. »



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

Jour de rêve

Grâce à Centraide et à Bombardier, 24 jeunes enfants défavorisés ont vécu hier une véritable journée de rêve. Les enfants, âgés de 9 à 12 ans, se sont envolés à bord d'un appareil Q200 Dash 8 de Bombardier pour Toronto. Les jeunes ont pu observer du haut des airs les chutes Niagara et ont visité la Tour du CN et le Temple de la renommée du hockey dans la Ville reine. Eldin Cekik, 12 ans, (ci-dessus) originaire de la Bosnie, était très heureux de s'envoler vers Toronto hier matin à Dorval.

Pas de casinos au Nouveau-Brunswick

ANDRÉ PÉPIN

MONCTON — Le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick ne veut rien entendre au sujet de l'établissement de casinos dans la province, malgré les pressions exercées par différentes villes, indique le ministre des Finances, Norm Betts, un ultraconservateur du cabinet de Bernard Lord.

Les appareils de loterie vidéo, ces fameux vidéopokers, sont déjà sortis des dépanneurs depuis plusieurs mois et le gouvernement s'apprête à tenir un référendum, en mai prochain, pour les abolir complètement. La consultation populaire se fera dans le cadre des élections municipales qui, au Nouveau-Brunswick, se tiennent au mois de mai.

La ville de Moncton, par exemple, qui sans être la capitale de la province, devient au fil des ans le véritable centre des affaires, aimerait bien profiter de l'ouverture d'un casino pour renflouer ses coffres et ceux de la province, mais le ministre Betts, cinglant, dit non à ce projet.

Le ministre Betts va plus loin en affirmant qu'il préfère de loin recourir à d'autres formes de revenus, y compris une hausse des impôts, pour éviter de développer davantage l'industrie du jeu.

Des carrières sont brisées, des vies familiales ruinées, à cause du jeu au Nouveau-Brunswick. Régulièrement des autocars nolisés font la navette entre plusieurs villes des provinces de l'Atlantique et Montréal, pour permettre aux joueurs de se rendre au casino de l'île Notre-Dame.

Les centres d'aide qui luttent contre le suicide affirment pour leur part régulièrement que le jeu fauche des vies toutes les semaines. On parle de plus en plus du jeu comme

étant l'exploitation des rêves des pauvres.

Le « petit gratteux », la soirée de bingo, les loteries vidéo, le 6/49, etc., c'est pas moins de 300 millions que les Néo-Brunswickois engloutissent chaque année. Ce chiffre est conservateur, car les statistiques sont forcément faussées, plusieurs lieux de jeux de hasard ne déclarant pas tous leurs revenus réels. Au Québec, c'est un milliard, mais il faut rappeler que la population globale du Nouveau-Brunswick n'est que de 700 000 habitants.

Les statistiques obtenues par *La Presse* auprès du ministère des Finances indiquent que les loteries vidéo rapporteraient 54 millions dans les coffres de la province, mais cette donnée ne tient pas compte des parties gagnées par les joueurs et dépensées sur le champ.

Les bingos constituent par ailleurs la véritable plaie de la province. Il s'en tient partout, tous les jours. Les joueurs, principalement des femmes, doivent ainsi investir quelque 40 dollars pour s'approcher des tables de jeu.

Le jeu, sous toutes ses formes, représente l'équivalent du budget du ministère de l'Éducation et près de la moitié de celui de la Santé. Le Nouveau-Brunswick a par ailleurs de la difficulté à ramener son taux de chômage à moins de 12 %, principalement l'hiver. La province compte en effet des milliers de travailleurs saisonniers, au chômage l'hiver. Il faut conclure qu'une large partie des prestations d'assurance-emploi sont englouties par le jeu.

Le référendum sur la disparition des appareils vidéo risque d'être passionnant. Le ministre des Finances, M. Norm Betts, n'a pas la réputation de se laisser émouvoir. Ce serait un précédent au Canada si les appareils étaient retirés des endroits publics. Le plus ironique, c'est que ces appareils, notamment utilisés au Québec, sont fabriqués à Moncton.



Photo YVON GAGNON, collaboration spéciale

Accident mortel

Un automobiliste de 45 ans, qui était seul au volant de sa fourgonnette, a perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi à Saint-Clet, dans la région de Vaudreuil-Soulange, lorsque le véhicule qu'il conduisait a dérapé sur la chaussée glissante dans une courbe de la route 201, puis terminé sa course contre un poteau d'Hydro-Québec. Sous la force de l'impact, le poteau a été sectionné en deux. La vitesse, jumelée à une chaussée glissante, est à l'origine de l'accident.

RETRAITE BIOTECHNOLOGIE CLONAGE SOCIÉTÉ FISC HÉRITAGE CONSERVER BOURSE SANTÉ VALEURS ACTIONS ÉDUCATION INVESTIR FLUCTUATIONS INDICES

Spécial
20^e
ÉDITION

INVESTIR DANS LA VIE

Salon Épargne-Placements

« Investir dans la vie, c'est penser à sa retraite, à ses placements. Investir dans la vie, c'est aussi investir dans la science... dans le savoir... »
Serge Martin, président du Salon

À VOIR ABSOLUMENT!

- Le Pavillon Générations en jeu
- Le Café des investisseurs
- L'analyse de vos titres sur écran géant
- L'Université Internet
- Le Festival du film scientifique
- Les jeux de simulation boursière
- L'école du placement de Claude Chiasson
- Les consultations gratuites des notaires
- Le Carrefour Science et Technologie

Montréal, Place Bonaventure
26 au 29 janvier 2001
Vendredi, samedi, lundi: 11 h à 21 h - Dimanche: 11 h à 18 h

Québec Régie des rentes

CDP Caisse de dépôt et placement du Québec

Commission des valeurs mobilières du Québec

www.finances-en-direct.com

La fureur souverainiste



STÉPHANE LAPORTE
collaboration spéciale

C'est ça qui est ça. Lucien Bouchard est parti parce qu'il n'a pas su accroître la ferveur souverainiste. Parce qu'il n'a pas réussi à raviver la flamme. C'est lui-même qui l'a dit. On ne peut pas le contredire là-dessus. Lucien Bouchard était un bon premier ministre. Responsable. Rigoureux. Honnête. Réfléchi. Mais côté allumeur de flammes, on ne peut pas dire que c'était Julio Iglesias ! C'est difficile d'exciter quelqu'un en lui parlant de coupures et de compressions ! À moins qu'il soit sadomasochiste ! Je ne connais pas beaucoup d'hommes qui tentent d'enflammer une femme en lui disant : « Mon amour, j'aimerais ça économiser avec toi ! »

Donc le PQ pour réaliser son objectif doit se trouver un nouvel allumeur. Et vers qui se tourne-t-on en premier ? Bernard Landry. Bernard Landry ! Non mais soyons sérieux. Bernard Landry est un être érudit. Cultivé. Brillant. Savant. Mais vous sentez-vous en feu en pensant en lui ? On essaie. Il doit sûrement avoir sa photo quelque part dans le journal. Regardez-la. Pis ? Ça m'étonnerait que vous soyez en train de vous rouler dans la neige pour éteindre les flammes qui vous lèchent le corps.

C'est ça le problème du PQ. Ils tentent de nous toucher aux tripes avec des cérémonies. Ça ne marche pas. Pour raviver la flamme nationaliste dans le coeur des Québécois, ça

prend un joyeux pétard. Parce que l'opération n'est pas évidente. Quand un peuple est dans la misère, qu'il en arrache, qu'il saigne, que ses enfants meurent sous les balles, c'est facile d'allumer en lui la flamme de la libération. Il suffit, grâce au pouvoir des mots, de lui faire réaliser sa détresse. Lénine, Mao, Castro, Mandela, ont tous réussi ça. Le problème avec nous, c'est que ça ne va pas si pire que ça. Personne nous fouette. Personne nous torture. On ne meurt pas de faim. On est plutôt bien. Y'a des journées plus difficiles que d'autres, mais dans l'ensemble, tout baigne. C'en est même plate. On s'ennuie. Et c'est là-dessus que le projet souverainiste doit miser. Comme il ne peut pas être là pour nous sortir de nos souffrances, puisque nous ne souffrons pas, il faut qu'il soit là pour nous sortir de notre ennui, puisque nous nous ennuyons.

Le projet souverainiste doit être attrayant. Divertissant. Souvenez-vous. Quand la flamme nationaliste a-t-elle été à son plus haut dans le coeur des Québécois ? Dans les années 70. À cause de quoi ? À cause de la bière ! Oui monsieur ! À cause d'un commercial de bière : « On est six millions, faut se parler ! » Cette pub-là a plus fait pour nous donner le goût d'être un pays que tous les discours de Lévesque, Morin, Parizeau et les autres. On se promenait sur la montagne pis on chantait ça : « On est six millions, faut se parler ! ». En calant une grosse 50. Pis on croyait en nous ! Aujourd'hui, pensez-vous que c'est la pub « Bonjour Toto ! » qui va nous donner le goût de croire en nous ? !

Dans les années 70, y'avait aussi les chanteurs pour s'occuper de notre flamme. Vigneault chantait *Gens du pays*. Ferland chantait *Si on s'y mettait*. Diane Dufresne chantait *Sur la même longueur d'onde*. On était lié. Uni. On était collectif. Aujourd'hui, regardez le

palmarès. Y'a Garou qui chante *Seul*. La Chicane qui chante *Tu peux partir*. Et Martin Deschamps qui chante *Mon chien est mort*. Plus éteindre que ça, tu meurs. Tout le monde est de son bord, pis on ne veut rien savoir de personne. C'est pas les discours des Landry, Marois, Legault, alouette, qui pourront changer quelque chose à ça.

Non pour raviver la flamme nationaliste, il faut quelqu'un qui a le sens du showbusiness. De la formule. Du punch. De la fête. Du party. Il faut Guy Cloutier. Si Guy Cloutier se met dans la tête de vendre le projet nationaliste aux Québécois, il va le vendre. Il a toujours réussi à vendre ce qu'il voulait aux Québécois. Même Dick Rivers ! Ça va être plus que la ferveur souverainiste. Ça va être la fureur souverainiste ! Il va ressortir des compilations de toutes les vieilles tonnes nationalistes. *Un nouveau vent va se lever* de Jacques Michel. *Québécois de la Révolution française*. *Bozoles-culottes* de Raymond Lévesque. Elles vont nous rester dans la tête. Tout le temps. Pis il va faire, bien sûr, une émission, *La Fureur référendaire*, avec d'un côté toutes des belles filles pour le OUI, et de l'autre côté toutes des laideronnes pour le NON. On va savoir de quel bord voter ! Au Capitole, il va ajouter un tableau à son spectacle d'Elvis : le King monte au ciel, devient ami avec René Lévesque et se met à chanter du Paul Piché ! « Heureux d'un printemps, yeah ! »

Guy va se servir bien sûr de sa fille Véronique pour rallier les jeunes à LA cause. Pas besoin de leur expliquer la péreuation et le partage des pouvoirs. Suffit que Véro leur

dise : « On se sépare, la gang, ça va être le fun ! » Et ils vont le faire. Pour convaincre les personnes âgées, Guy va organiser des tournées dans les centres d'accueil avec Fernand Gignac. Le Bing Crosby des abris temporaires va chanter à nos aînés : « Quelle importance le temps qu'il nous reste, en autant que je vote pour le OUI... »

Enfin Ti-Guy Thinking jumellera la tenue du référendum à la tenue d'un grand concours où l'on pourra gagner plein de prix : une jeep Suzuki, un voyage en Floride, des billets pour le Capitole, des CD de Natasha St-Pierre, des yogourts Danone, des bâtons autographiés de José Théodore, des bâtons de golf, des petits poudings Laura Secord, et une maison de rêve à Beauharnois. Bien sûr, pour avoir droit à ces prix, il faudra avoir répondu correctement à la question demandée. Il faudra avoir répondu OUI.

Amis péquistes, maintenant, vous savez ! Vous pouvez toujours continuer d'essayer de nous convaincre des bienfaits de la souveraineté en nous démontrant combien le fédéralisme est néfaste. Les Landry, Marois, Legault seront parfaits pour ça. Mais ça ne marchera pas. Parce que le fédéralisme n'est pas si pire que ça. Alors pour nous convaincre de nous séparer, il faut qu'on soit sûr que ça va être plus triquant. Plus au boutte ! Voilà pourquoi, il faut que vous alliez chercher Guy Cloutier. Mais avant, haussez le montant de vos cotisations. Parce que Ti-Guy, il va faire la job, mais il va vous coûter cher !

« Pour nous convaincre de nous séparer, il faut qu'on soit sûr que ça va être plus triquant. Plus au boutte ! »

Jumelles Internet | La justice britannique s'en mêle

Agence France-Presse

LONDRES — Des employés des services sociaux britanniques ont entrepris hier une action en justice pour que deux jumelles de six mois vendues deux fois sur l'Internet soient placées sous la tutelle des autorités.

Une procédure a été engagée devant la Haute Cour pour que les deux petites filles soient déclarées pupilles sous tutelle judiciaire.

Les jumelles, connues sous les prénoms de Belinda et de Kimberley, resteront confiées aux services sociaux jusqu'à ce que leur avenir soit décidé lors d'une audience mardi à Birmingham, dans le nord de l'Angleterre.

Le feuilleton de ces deux petites filles américaines vendues deux fois sur l'Internet a choqué la Grande-Bretagne.

Proposées à l'adoption sur le site « Caring Heart » par leur mère naturelle, Tranda Wecker, une Américaine de 28 ans, elles ont été vendues une première fois en octobre 2000, pour 6000 \$, à un couple d'Américains résidant en Californie, Richard et Vickie Allen.

Deux mois plus tard, les jumelles étaient reprises par leur mère naturelle, et de nouveau vendues sur l'Internet, cette fois à un couple britannique, Alan et Judith Kilshaw, pour environ 12 000 \$.

L'opération a été approuvée par leur mère naturelle, mais il y a des doutes sur la légalité de l'adoption, car elle aurait menti sur son lieu de résidence.

Les deux jumelles ont alors été retirées aux Kilshaw par les autorités britanniques. Au milieu de l'émotion suscitée par l'affaire, les services sociaux ont confié jeudi les jumelles à des parents provisoires, leur quatrième foyer depuis qu'elles sont nées.

Les Kilshaw ont déclaré qu'ils feraient tout ce qui est possible pour obtenir leur retour. Mais le couple américain compte lui aussi les récupérer.

rencontrez votre idéal au SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL

Près de 400 nouveaux modèles
incluant 36 dévoilements canadiens, prototypes et véhicules concept.



HALTE-GARDERIE



Offerte Gratuitement pour les enfants de 2 à 10 ans. Nouveau cette année : un service gratuit de prêt de poussettes !

HEURES D'OUVERTURE

du vendredi 26 janvier au samedi 3 février 11 H à 23 H
dimanche 4 février 11 H à 20 H

Les guichets ferment deux heures avant la fermeture du Salon.

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

adultes	9,50\$
étudiants et âge d'or (avec carte)	7,50\$
groupes (20 personnes et plus)	7,50\$
carte « accès montréal »	7,50\$
enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)	3,50\$
enfants de moins de six ans	gratuit

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal, en collaboration avec



et La Presse

26 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2001

STADE OLYMPIQUE

BELAIR direct présente

LES CLASSIQUES

100 ans d'histoire de l'automobile à découvrir.

Oldsmobile 1904, première voiture fabriquée en série.



Volkswagen 1973, la coccinelle, un succès international.



Ford T 1922, consacrée voiture du siècle.



Chevrolet Bel Air 1957, voiture familiale par excellence.



Admirez le dernier exemplaire au monde ! **Cadillac 1940**, symbole de l'opulence américaine.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SALON, CONSULTEZ NOTRE SITE

www.salon-auto.com

Que savons-nous de sa couleur?

Sur le navire de Jacques Cartier, en 1534, flottait déjà un pavillon à croix blanche sur fond rouge. Lorsque Samuel de Champlain remonte le Saint-Laurent, en 1603, son navire arbore un pavillon bleu à croix blanche, un emblème propre aux bâtiments de commerce.

Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec, visitez le site de l'identification visuelle gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.

Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

21 janvier Jour du drapeau du Québec

202569A

GEORGE W. BUSH, 43^e PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

« Je travaillerai à construire une nation unie »

Voici les extraits les plus significatifs du discours d'intronisation de George W. Bush

d'après AFP et AP

WASHINGTON — Le transfert pacifique du pouvoir est rare dans l'Histoire, mais de tradition dans notre pays. (...) Je remercie le président Clinton pour les services rendus à la nation. Et je remercie le vice-président Gore pour une compétition animée, mais qui s'est terminée avec grâce.

— Les ambitions de nombreux Américains sont limitées par des écoles défaillantes, des préjugés cachés et les circonstances de leur naissance. Il est des fois où nos différences sont si profondes, qu'il semble que nous partageons un même continent, pas un même pays.

(...) — Nous ne l'acceptons pas et ne l'accepterons pas. (...) Je prends l'engagement solennel de travailler à construire une nation unie fondée sur la justice et les opportunités.

(...) — Quand elle donne le meilleur d'elle-même, l'Amérique est courageuse (...) Nous devons nous montrer courageux (...) en préférant faire face aux problèmes plutôt que de les laisser aux générations à venir.

(...) — Ensemble, nous allons reconquérir les écoles de l'Amérique. (...) Nous allons réformer le système de retraites et Medicare (assurance maladie des plus âgés), nous allons baisser les impôts. (...) Nous nous opposerons aux armes de destruction massive, afin que le nouveau siècle soit épargné par de nouvelles horreurs.

(...) — Les ennemis de la liberté et de notre pays ne doivent pas se tromper. L'Amérique reste engagée dans le monde, de par son rôle dans l'histoire et par choix. (...) Nous défendrons nos alliés et nos intérêts (...) et nous ferons face à l'agression et à la mauvaise foi l'esprit résolu et avec fermeté

(...) — Je vous demande d'être des citoyens. Des citoyens, pas des spectateurs. Des citoyens, pas des sujets (...) Ce que vous faites est tout aussi important que ce que fait le gouvernement.

(...) — Je vous demande d'œuvrer pour le bien commun, de défendre de nécessaires réformes contre des attaques faciles, de servir votre pays, en commençant par votre voisin.

(...) — J'entends vivre et diriger en respectant ces principes (...) mettre en avant mes convictions avec civisme et défendre l'intérêt public avec courage.

(...) — L'Amérique est à son plus fort lorsqu'elle met en avant la responsabilité personnelle.

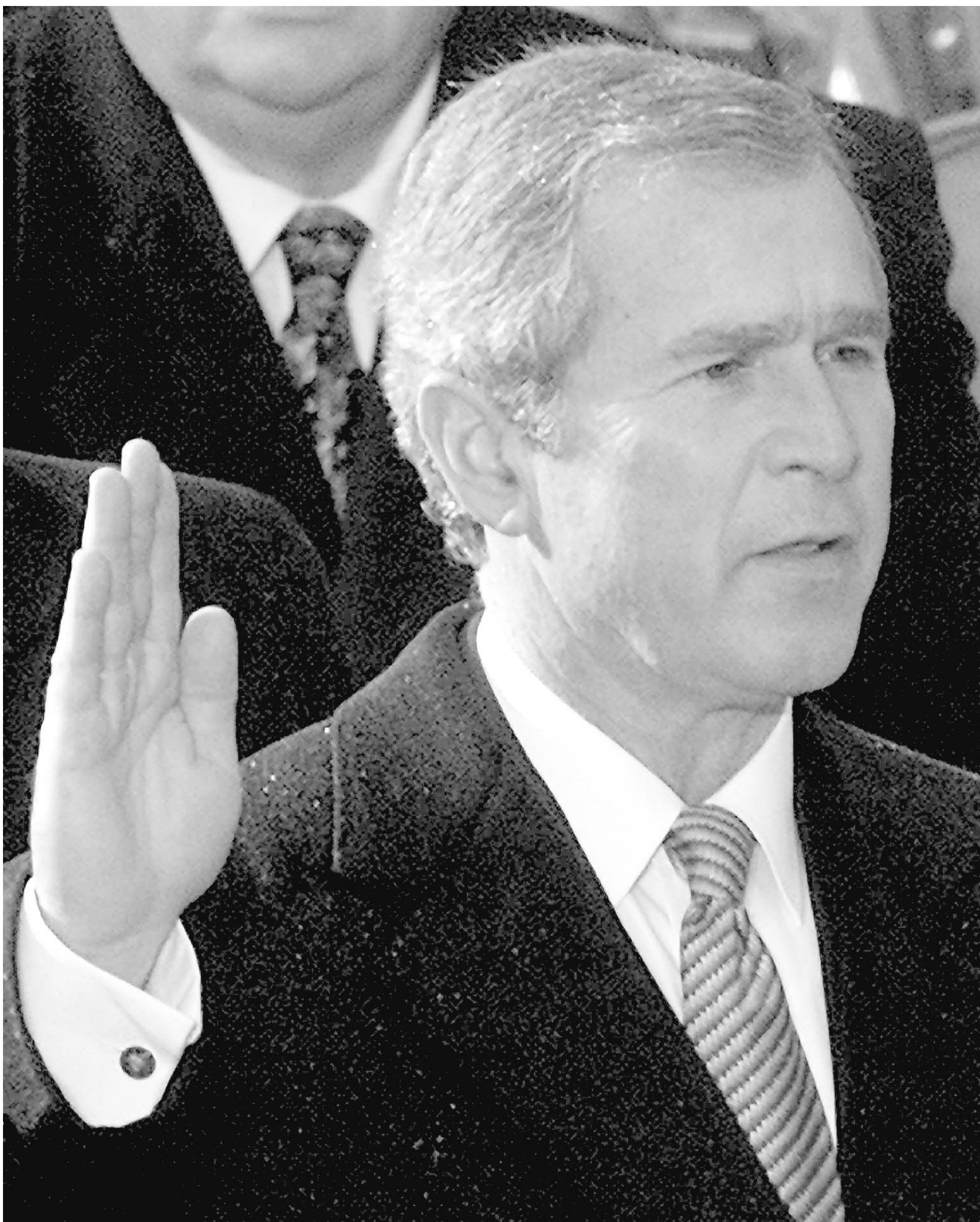


Photo AP ©

George W. Bush en train de prêter serment.

La prestation de serment

LE TEXTE du serment d'allégeance prononcé par George Walker Bush hier sur les marches du Capitole est fixé par la Constitution des États-Unis. Le vice-président prononce pour sa part le même serment que les autres employés fédéraux de haut rang : « Je jure solennellement de remplir fidèlement les fonctions de président des États-Unis et, dans toute la mesure de mes moyens, de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des États-Unis ».

PROCHE-ORIENT | Bush pressé par l'étranger de s'engager dans le processus de paix

Agence France-Presse

PARIS — Plusieurs dirigeants ont appelé hier le nouveau président des États-Unis George W. Bush à poursuivre les efforts déployés par son prédécesseur Bill Clinton pour faire aboutir le processus de paix au Proche-Orient.

Le roi du Maroc Mohammed VI l'a invité à des « actions communes » en faveur de la paix dans la région, dans un message adressé le jour de son entrée à la Maison-Blanche.

« Nous n'épargnerons aucun effort pour mener, de concert avec vous, des actions communes en vue d'instaurer une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient », a assuré le souverain marocain.

Le président palestinien Yasser Arafat s'était engagé vendredi soir à déployer tous les efforts pour réaliser un règlement de paix sous la présidence de George W. Bush, après avoir regretté qu'aucun accord n'ait pu être conclu pendant les mandats de Bill Clinton.

La presse officielle syrienne a pour sa part appelé George W. Bush à mener une politique « équilibrée et objective » dans un règlement du conflit israélo-arabe.

« Les États-Unis doivent cesser leur appui aux plans d'expansion israéliens aux dépens des terres arabes », affirme ainsi le journal gouvernemental *Techrine*.

Le quotidien officiel *As-Saoura* met lui en garde contre « des règlements partiels au Proche-Orient, car la paix pour durer doit être juste et globale ».

Le président syrien Bachar al-Assad avait appelé lundi la nouvelle administration Bush à ne pas s'aligner sur la politique israélienne.

Quelques heures avant la prestation de serment de George W. Bush, hier, la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a également insisté sur le Proche-Orient en souhaitant « bon courage » au nouveau président américain.

« J'espère que le président Bush aura à coeur de poursuivre les efforts extraordinaires que le président Clinton a accomplis » au Proche-Orient, a-t-elle déclaré.

Clinton gracie plus de 130 personnes

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président sortant Bill Clinton a gracié hier avant de quitter ses fonctions plus de 130 Américains, dont son frère Roger, l'ancien chef de la CIA John Deutch et Susan McDougal, figure emblématique de l'affaire Whitewater.

John Deutch, ancien directeur de la CIA entre mai 1995 et décembre 1996, était passible de poursuites pour avoir gardé sur son ordinateur personnel sans mesure de sécurité particulière des milliers de pages d'informations confidentielles.

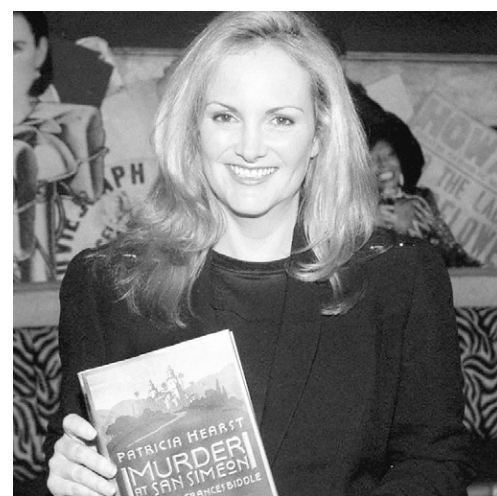
M. Clinton a également gracié Patty Hearst, rendue célèbre dans les années 70 après avoir épousé les thèses de ceux qui l'avaient enlevée et participé au braquage d'une banque.

Il a également gracié l'ancien secrétaire au Logement Henry Cisneros, objet d'une enquête d'un procureur indépendant

pour ne pas avoir déclaré des fonds versés à une ancienne maîtresse, et son demi-frère Roger, condamné il y a quelques années pour une affaire de drogue.

Susan McDougal, qui a également bénéficié du pardon présidentiel, était une figure de proue de l'affaire Whitewater. Elle était devenue célèbre aux États-Unis pour avoir refusé de répondre aux questions du procureur indépendant Kenneth Starr, en charge de l'enquête sur l'affaire Whitewater, un investissement foncier impliquant les Clinton qui s'était terminé par une faillite frauduleuse.

M. Clinton n'a par contre pas gracié l'espion juif américain Jonathan Pollard, condamné à la prison à vie pour espionnage au profit d'Israël, ou encore le condamné de droit commun Leonard Peltier, accusé d'avoir tué deux agents du FBI en 1975.



Photos AP ©

Bill Clinton a notamment gracié Patty Hearst (ci-dessus), rendue célèbre dans les années 70 après avoir épousé les thèses de ceux qui l'avaient enlevée et participé au braquage d'une banque.



La famille Clinton réunie lors d'une cérémonie d'adieu donnée en l'honneur du président sortant, hier, à la base des forces aériennes Andrews.

GEORGE W. BUSH, 43^e PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Des milliers de manifestants conspuent Bush

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

WASHINGTON — Assis dans sa limousine présidentielle, George W. Bush a pu constater que son accession au pouvoir ne faisait pas l'unanimité aux États-Unis.

Tout le long de Pennsylvania Avenue, entre le Capitole et la Maison-Blanche, des milliers de manifestants ont chahuté et brandi des pancartes hostiles au passage de la voiture du nouveau président, hier après-midi.

« Voleur ! » ont lancé certains manifestants à l'intention de Bush. « Assassin ! » ont crié d'autres en faisant allusion au nombre record d'exécutions sous l'administration du gouverneur du Texas.

Pendant environ cinq minutes, la limousine de Bush s'est arrêtée entre les 12^e et 13^e Rue. Un paté de maisons plus loin, un nombre important de manifestants étaient rassemblés. Certains d'entre eux lançaient des projectiles sur le pavé, hier après-midi.

La voiture de Bush a repris sa route après l'arrivée de renforts policiers.

« Il est important de rappeler à la nouvelle administration que le pays ne veut pas d'un programme de droite », a déclaré Mary Anne Cummings, une manifestante venue de Chicago. « Les Américains n'ont pas voté pour un mandat de droite. »

Les milliers de manifestants représentaient plusieurs groupes et plusieurs causes. Certains protestaient contre la peine de mort, d'autres contre la mondialisation.

« Nous sommes unis contre la peur et l'aversion du contrôle de la grande entreprise sur notre pays », a déclaré David Levy, membre du Justice Action Movement, une coalition de Washington, qui se promet d'être à Québec en avril prochain.

« Nous nous accordons tous pour dire que l'argent a corrompu notre démocratie et notre système électoral. »

Présents en grand nombre, les policiers ont affronté les manifestants à quelques endroits. Ils n'ont cependant procédé qu'à cinq arrestations, se contentant notamment de disperser plusieurs protestataires qui avaient crevé des pneus dans la 14^e Rue.

Plus tôt dans la journée, sur les marches de la Cour suprême, le révérend Al Sharpton, de New York, s'est adressé à une foule de Noirs pour protester contre l'élection de Bush. Plus de 90 % des Noirs ont voté pour Al Gore le 7 novembre dernier. Plusieurs d'entre eux n'ont pas digéré la campagne de Bush pour faire stopper les décomptes des voix en Floride.

« Il est important que M. Bush sache qu'il y a un mouvement de résistance et que rien n'a changé depuis le 7 novembre », a déclaré Sharpton, un allié de Jesse Jackson, disparu de la circulation après les révélations gênantes sur sa vie extraconjugale. « Nous continuerons ce combat jusqu'à ce que les lois électorales changent. »

Il n'y avait évidemment pas que des manifestants à Washington hier. Des dizaines de milliers de partisans de Bush se sont massés devant le Capitole et le long de Pennsylvania Avenue pour acclamer le nouveau président.

« Bush représente les valeurs des citoyens et de la nation, a déclaré Marilyn Ryerse, de Houston, au Texas. C'est un homme d'intégrité et d'honnêteté, et nous pensons qu'il sera un président très honorable. »

Parmi les partisans de Bush, certains se réjouissaient autant de l'arrivée d'un nouveau président à la Maison-Blanche que du départ de Bill Clinton, la bête noire de plusieurs républicains.

« Ça fait huit ans que j'attends ce jour, a déclaré Cait Levin, de Bangor, au Maine. Je ne prends pas de médicaments, mais je peux vous dire que j'ai été déprimé au cours des dernières années. J'espère ne plus jamais entendre parler de Bill Clinton. »

L'homme risque d'être déçu.



Un policier s'y est pris à deux mains pour retenir cette manifestante qui tentait de passer une barricade durant le défilé soulignant l'inauguration de la présidence de George W. Bush.



Une foule de Noirs s'est rassemblée hier, à Washington, pour protester contre l'arrivée de George W. Bush à la Maison-Blanche.

Le nouveau président bloque des décisions de Bill Clinton

Agence France-Presse

WASHINGTON — George W. Bush a commencé à agir pour bloquer les dernières mesures prises par son prédécesseur Bill Clinton, notamment en décidant d'un gel provisoire des recrutements dans l'administration fédérale, peu après avoir prêté serment hier comme 43^e président des États-Unis. Dans un mémorandum adressé à tous les responsables des départements et services fédéraux, le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, a ordonné la suspension provisoire de la mise en oeuvre de toutes les mesures prises par l'administration précédente, qui n'auraient pas encore été publiées au Journal officiel ou qui ne seraient pas encore entrées en vigueur.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche a également publié un autre mémorandum pour demander

le gel temporaire du recrutement dans l'administration fédérale, afin de permettre aux responsables de la nouvelle administration de procéder à leurs propres choix.

Parmi les mesures qui pourraient être bloquées figure le dernier décret présidentiel signé par Bill Clinton hier matin, juste avant la fin de sa présidence, pour faire de Governors Island un monument historique.

Le développement de cette île située dans la baie de New York et utilisée comme base par les gardes-côtes, fait depuis plusieurs années l'objet d'un intense débat.

La suspension annoncée n'affectera pas par contre la dernière fournie de grâces présidentielles. Avant de quitter la Maison-Blanche, Bill Clinton a accordé le pardon présidentiel pour effacer le casier judiciaire de 130 Américains dont son demi-frère Roger, l'ancien chef de la CIA John Deutch, ainsi

qu'une figure emblématique de l'affaire Whitewater, amie des Clinton, Susan McDougal.

Durant son dernier mois de présidence, M. Clinton avait pris de nombreux décrets présidentiels, notamment dans le domaine de l'environnement, pour empêcher toute exploitation industrielle de terres fédérales, au grand dam de la future administration républicaine qui avait promis de passer en réexamen toutes ces décisions.

La première proclamation signée par le président Bush a été pour faire d'aujourd'hui « une journée nationale de prières et de reconnaissance ».

« J'appelle tous les Américains à penser à ce qui nous unit tous. Et faisons en sorte de devenir une nation riche non seulement sur le plan matériel mais également riche en idéaux, en justice et compassion, en amour familial et en courage moral », a déclaré M. Bush dans cette proclamation.

Première transition de l'ère Internet

Agence France-Presse

WASHINGTON — L'équipe de George W. Bush a reçu hier non seulement les clés de la Maison-Blanche, mais aussi le contrôle des sites Internet du président ainsi que des dizaines d'autres adresses qui sont la vitrine de l'administration américaine auprès du public.

La première transition présidentielle de l'ère Internet a été réalisée de manière instantanée et en temps réel au moment où Bush était intronisé 43^e président des États-Unis.

L'équipe de Bill Clinton a cédé le contrôle du site principal de la Maison-Blanche (www.whitehouse.gov) hier à midi.

Les photos de Bill Clinton, de sa femme Hillary, du couple Gore ainsi que leurs biographies ont aussitôt disparu, laissant place à celles des nouveaux couples présidentiel, George W. et Laura Bush, et vice-présidentiel, Dick et Lynne Cheney.

Le site de la Maison-Blanche affiche aussi le discours d'intronisation de Bush. Il doit devenir dans les prochaines semaines « un site complet, informatif et riche en contenu à destination du grand public », a assuré l'entourage du président républicain.

Samedi, le site restait très limité à une première présentation de la nouvelle équipe dirigeante et à quelques conseils pratiques sur les visites et l'historique de la Maison-Blanche.

Parallèlement, une copie du site de la Maison-Blanche sous Bill Clinton est partie hier rejoindre les archives nationales, constituant une « bibliothèque virtuelle » de la présidence démocrate, avec notamment ses discours et d'autres documents publics (www.clinton.nara.gov).

Le site de la présidence Clinton a été ouvert dans la journée.

Que savons-nous de son origine?



C'est le 21 janvier 1948 que le premier ministre Maurice Duplessis fait hisser le drapeau fleurdelisé sur la tour de l'Hôtel du Parlement, à Québec.

Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec, visitez le site de l'identification visuelle gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.

21 janvier
Jour du drapeau du Québec

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 janvier 2001

Page A8 manquante

MONDE

Israël-Palestiniens : négos marathon aujourd'hui

Les Israéliens espèrent « un accord-cadre sur la base des propositions Clinton »

CLAIRE SNEGAROFF
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Israël a accepté hier d'entamer aujourd'hui des négociations marathons avec les Palestiniens en Égypte, pour tenter de parvenir à un accord de paix sur la base du plan américain.

Le « cabinet de paix » israélien, qui rassemble des ministres et des personnalités impliquées dans les négociations de paix, a répondu favorablement hier soir à la proposition palestinienne de mener des pourparlers intensifs.

Ces discussions auront lieu dans la cité balnéaire de Taba, dans le Sinaï (est de l'Égypte), et doivent débiter ce soir, a-t-on indiqué de sources officielles israélienne et palestinienne.

« Nous voulons des négociations intensives et sérieuses qui permettront d'appliquer les résolutions internationales », a par ail-

leurs déclaré à l'AFP le négociateur palestinien Saëb Erakat.

Le ministre israélien de la Justice Yossi Beilin, membre du « cabinet de paix », a précisé à la télévision que les délégations allaient tenter de parvenir à « un accord-cadre sur la base des propositions (de l'ancien président américain Bill) Clinton ».

Un haut responsable israélien, qui a requis l'anonymat, a cependant estimé que les chances de parvenir à un accord avant l'élection au poste de premier ministre en Israël le 6 février n'étaient « pas très importantes ».

« Nous allons tenter de voir si nous pouvons rapprocher les positions des deux parties », a-t-il déclaré à l'AFP.

Le plan de compromis de M. Clinton propose la création d'un État palestinien sur 100 % de la bande de Gaza, 95 % de la Cisjordanie, et les quartiers arabes de Jérusalem-Est, au prix d'une renonciation au droit de retour des réfugiés palestiniens de 1948 et de leurs descendants, soit quelque 3,7 millions de personnes.

La délégation israélienne doit être notamment composée du ministre des Affaires

étrangères Shlomo Ben Ami, du ministre du Tourisme et ancien chef d'état-major Amnon Lipkin-Shahak, et de M. Beilin.

Les négociations seront supervisées par M. Barak et l'ancien premier ministre et actuel ministre de la Coopération régionale Shimon Peres, qui pourraient éventuellement s'y joindre.

Côté palestinien, seront notamment présents les négociateurs Saëb Erakat et Ahmad Qoreï, le ministre de l'Information Yasser Abed Rabbo, le chef de la sécurité préventive dans la bande de Gaza Mohammad Dahlane, ainsi que le ministre de la Coopération internationale Nabil Chaath.

En outre, des experts et des juristes se joindront aux deux délégations.

Un responsable palestinien avait indiqué hier à l'AFP que de « sérieux progrès avaient été réalisés » lors de contacts entre MM. Barak et le président palestinien Yasser Arafat, en marge de négociations officielles.

« Sur certains points, on peut même parler de percée », avait affirmé le responsable palestinien qui avait requis l'anonymat.

Selon lui, une formule de compromis est

examinée concernant la souveraineté palestinienne sur l'Esplanade des mosquées à Jérusalem-Est, lieu saint pour le judaïsme comme pour l'islam.

« Cette souveraineté serait reconnue par Israël à condition qu'il y ait une reconnaissance palestinienne des droits religieux juifs », a-t-il déclaré.

Mais un porte-parole de la présidence du Conseil a démenti « qu'il y ait un progrès significatif » sur cette question.

M. Barak avait réaffirmé jeudi qu'il ne « signerait jamais un accord qui placerait l'Esplanade des mosquées sous souveraineté palestinienne ».

Il a proposé, dans un message télévisé, un « régime spécial » pour la Vieille Ville de Jérusalem, Israël gardant uniquement la souveraineté sur le quartier juif et le Mur des lamentations, en contrebasse de l'Esplanade.

Sur le terrain, l'armée israélienne a arrêté dans la nuit de vendredi à hier une jeune Palestinienne impliquée dans le meurtre d'un adolescent israélien, qu'elle aurait attiré dans un guet-apens, en lui promettant un rendez-vous galant via l'internet.

EXPRESS INTERNATIONAL

Bush-USA | L'Europe veut être consultée

LES EUROPEÛNS souhaitent que toutes les évolutions dans la politique américaine se fassent dans le cadre d'un dialogue, a déclaré hier le chef de la diplomatie française Hubert Védrine après l'intronisation du nouveau président George W. Bush. Le ministre français a préconisé de laisser le temps à la nouvelle administration de « s'installer » lors d'un débat sur la chaîne parlementaire française Public Sénat. « On peut repérer les sujets sur lesquels il faudra être attentif, mais il faudra voir comment les choses évoluent », a-t-il commenté. « Tous les Européens sont très ouverts et très disponibles vis-à-vis de la nouvelle administration. Après on verra au cas par cas, sujet par sujet, en fonction des projets que George Bush junior va développer », a-t-il expliqué. — d'après AFP

France | Appui juif à Papon

LE GRAND RABBIN de la synagogue de la Victoire à Paris, Gilles Bernheim, originaire de Colmar (est), s'est déclaré favorable à une libération de Maurice Papon, condamné en avril 1998 à dix ans de réclusion pour complicité de crimes contre l'humanité, dans l'édition dominicale du journal *L'Alsace*. Ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux, de 1942 à 1944, Papon a été condamné par la cour d'assises le 2 avril 1998 pour avoir organisé la déportation de quelque 1500 juifs. « Je ne suis pas enclin à souhaiter le maintien en détention d'un homme qui a dépassé les 90 ans. Je pense que la déchéance sur le plan social, sur le plan politique et surtout sur le plan symbolique a été immense », a déclaré au quotidien régional le grand rabbin Bernheim, parmi les plus respectés de la communauté juive française. — d'après AFP

RDCongo | Obsèques surveillées

LE GOUVERNEMENT de RDCongo « ne tolérera aucun trouble à l'ordre public » durant les obsèques du président assassiné Laurent-Désiré Kabila, a averti hier soir le directeur de cabinet du défunt chef de l'État, Georges Buse, à la veille de l'arrivée à Kinshasa de la dépouille. Dans un brève déclaration en fin de soirée à la télévision officielle, alors que la capitale était placée sous couvre-feu, M. Buse a prévenu que « le gouvernement ne tolérera aucun acte isolé ou collectif tendant à troubler l'ordre public ». « Dans un tel cas (...) le gouvernement pourrait être amené à utiliser tous les moyens », a ajouté le directeur de cabinet, qui a invité à passer « ce moment dans la sérénité ». — d'après AFP

Égypte | Appuis à un militant

DES COLLÈGUES du militant égypto-américain des droits de l'Homme Saad Eddine Ibrahim, jugé devant la Haute Cour de sûreté de l'État, ont témoigné hier en sa faveur, réfutant les accusations d'atteinte aux intérêts de l'État. Le tribunal a entendu cinq témoins, tous membres du conseil d'administration du Centre Ibn Khaldoun pour les droits de l'Homme, dont M. Ibrahim est le directeur. Il s'agissait de la troisième audience du procès de M. Ibrahim, professeur de sociologie à l'Université américaine du Caire, et de ses 17 coaccusés, qui s'est ouvert le 18 novembre. Parmi les témoins figuraient notamment l'ancien ministre de l'Information Ahmed Kamal Abou al-Magd, l'intellectuel Saïd al-Naggar et le directeur du Centre d'études stratégiques et politiques d'Al-Ahram (gouvernemental) Abdel Moneim Saïd. — d'après AFP



Photo AFP

La fin pour Estrada

L'ex-président des Philippines Joseph Estrada a été accueilli par les siens et des partisans hier au moment où il quittait pour la dernière fois la résidence présidentielle à Manille. La Cour suprême du pays a déclaré le poste vacant et la vice-présidente Gloria Arroyo a prêté serment en remplacement.

Lima intensifie ses enquêtes sur la corruption : huit arrestations

RICARDO USTARROZ
Agence France-Presse

LIMA — Les enquêtes sur le présumé réseau de corruption monté par l'ancien chef du service de renseignement péruvien, Vladimiro Montesinos, se sont intensifiées à la fin de la semaine avec l'arrestation de cinq généraux et l'émission d'un mandat d'arrêt contre les directeurs d'un quotidien et d'une chaîne de télévision d'opposition.

Trois proches parents de l'ex-chef du service de renseignement (SIN) en fuite depuis le 29 octobre, sa fille Silvana Montesinos Becerra, le frère de ce dernier Orlando Montesinos et son épouse, Estela Delgado de Montesinos, ont été arrêtés hier après-midi, quelques heures après les généraux.

Aux premières heures de la matinée, la police a procédé à l'interpellation à leur domicile de quatre généraux de l'armée de Terre, dont le beau-frère de l'ancien chef du SIN, le général Luis Cubas Portal,

et du général Walter Chacon, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement du président destitué Alberto Fujimori qui vit en exil au Japon.

La veille de cette série d'arrestations, le général Luis Delgado Arenas, ex-président du Conseil suprême de la Justice militaire, soupçonné notamment de complicité dans des opérations de blanchiment d'argent de la drogue, avait été interpellé.

Avec ces arrestations, en tout huit militaires — six généraux dont deux ex-ministres de M. Fujimori et deux colonels — ont été placés en détention en l'espace d'un peu plus d'une semaine dans le cadre des diverses procédures ouvertes à l'encontre de Vladimiro Montesinos pour corruption de fonctionnaires et blanchiment d'argent.

Arrêté le précédent samedi, le général José Villanueva Ruesta, ancien ministre de la Défense, chef du commandement conjoint des forces armées et général en chef de l'armée de Terre, a été le premier militaire de haut rang à avoir été mis sous écrou.

Le général Walter Chacon lui avait succédé le 29 octobre dernier à la tête des forces armées à la suite d'un renouvellement de la haute hiérarchie militaire auquel avait procédé le président Fujimori, dans un contexte de rumeurs de coup d'État.

Tous deux étaient considérés comme les hommes forts de l'armée sous le précédent régime avec le beau-frère de Vladimiro Montesinos, qui jusqu'à sa récente mise à la retraite, était le commandant de la II^e région militaire, dont le siège est à Lima. De ce fait, il faisait office, selon la presse d'opposition, de « bouclier » du régime fujimoriste.

Les deux autres généraux écroués sont le général Juan Llanque Cervantes, ancien chef du commandement chargé de la formation et de la doctrine de l'armée de Terre, compagnon de promotion de l'école militaire de Vladimiro Montesinos, et le général Juan Delgado de la Paz, un militaire très discret au point d'être un quasi-inconnu.

Les défenseurs russes des droits de l'homme s'opposent au « poutinisme »

Impitoyable réquisitoire contre les atteintes aux libertés dans la Russie actuelle

VICTORIA LOGUINOVA
Agence France-Presse

MOSCOU — Les défenseurs russes des droits de l'homme se sont réunis hier à Moscou lors d'un congrès exceptionnel, le premier de ce genre, pour dénoncer les atteintes aux libertés dans la Russie de Vladimir Poutine.

Le député Sergueï Kovalev, un ancien compagnon de dissidence du prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, a appelé à s'opposer au « poutinisme », en ouvrant ce congrès qui réunit jusqu'à aujourd'hui les représentants de 250 organisations de défense des droits de l'Homme venus de toutes les régions de Russie.

Les délégués du congrès ont dénoncé avant tout les atteintes aux droits de l'Homme en Tchétchénie

et à la liberté de la presse, ainsi que l'influence croissante des services secrets dans la vie politique du pays.

Depuis l'élection de Vladimir Poutine le 26 mars 2000, un « nouveau régime politique » est en train de s'installer en Russie, « génétiquement lié » au régime soviétique, a affirmé M. Kovalev, ancien conseiller pour les droits de l'Homme du premier président russe Boris Eltsine.

« Une majorité de Russes a voté pour le colonel du KGB Poutine dans un pays où des millions de citoyens sont morts au cours des répressions menées par cette organisation », a-t-il souligné, faisant allusion au passé du président dans les services secrets soviétiques.

« Je considère ce choix comme une honte nationale », a lancé M.

Kovalev, rappelant que M. Poutine s'était entouré « au Kremlin de ses collègues des services secrets ».

Le pouvoir actuel, a-t-il accusé, est « hostile aux valeurs libérales de la démocratie » et ne reconnaît pas de « priorité aux droits et aux libertés de la personne par rapport à l'État ».

« Des centaines de civils ont été sacrifiés en Tchétchénie pour exterminer un petit groupe de combattants indépendantistes », a accusé un membre de l'organisation russe de défense des droits de l'Homme Memorial, Andreï Blinouchov.

« Aujourd'hui, on nous dit que la guerre est finie, mais c'est un mensonge », a-t-il assuré, soulignant que « les civils continuent à souffrir ».

Les autorités russes ont affirmé à plusieurs reprises que la « phase

militaire » de l'opération « anti-terroriste » lancée par les troupes fédérales en Tchétchénie le 1^{er} octobre 1999 était terminée.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) doit décider lors d'une session qui se déroulera du 22 au 26 janvier à Strasbourg de lever ou non les sanctions prises à l'encontre de Moscou en raison des violations des droits de l'Homme en Tchétchénie. La Russie a été privée de son droit de vote à l'APCE en avril.

Le directeur de la Fondation Glasnost, Alexei Simonov, qui a été invité à participer à la session de l'APCE en tant qu'expert, a par ailleurs affirmé que « la liberté de l'information était menacée » en Russie.

« Les médias d'État se transforment en un moyen de propagande

et les médias privés sont persécutés », a-t-il expliqué, évoquant les poursuites en justice du magnat de la presse Vladimir Goussinski qui détient l'unique chaîne d'opposition d'audience nationale NTV.

Le pouvoir est en train d'« introduire une censure, directe ou indirecte », a ajouté M. Simonov.

Le congrès, réuni à l'initiative des organisations de défense des droits de l'Homme Memorial, le Centre Andreï Sakharov et la Fondation Glasnost, devait être présidé par la veuve de M. Sakharov, Elena Bonner.

Mais Mme Bonner n'a pas pu y assister pour des raisons de santé. Elle a adressé une lettre aux délégués pour que soit observée une minute de silence en l'honneur de tous les défenseurs des droits de l'Homme et des dissidents morts dans les camps soviétiques.

Le FBI fut aux troussees de Trudeau

La police fédérale américaine a tenu un dossier secret sur Pierre Trudeau pendant 30 ans

OTTAWA – Le FBI a tenu un dossier secret sur Pierre Trudeau pendant trois décennies, d'abord durant les années 50, alors qu'il était un intellectuel perçu comme un fomentateur de troubles, puis pendant qu'il était premier ministre, selon des documents nouvellement rendus publics dont faisait état hier le *National Post*.

Selon ces documents, le bureau fédéral d'enquêtes américain s'est intéressé de près à M. Trudeau pendant tout ce temps, refilant même à l'administration Nixon des renseignements sur le séjour qu'il fit en Chine en 1973.

Le dossier porte sur le passé militant de M. Trudeau, les événements clés survenus à l'aube de sa carrière politique, les menaces de mort dont il fut la cible, les mesu-



Pierre Elliott Trudeau

Photo RADIO-CANADA

res de sécurité prises au moment de ses visites aux États-Unis et même

la perte, en 1974, du sac à main de sa femme d'alors, Margaret.

Pierre Trudeau a succombé en septembre dernier à un cancer de la prostate. Il était âgé de 80 ans.

Le dossier du FBI, totalisant 161 pages, a été rendu public en vertu de la loi d'accès à l'information américaine, autorisant le dévoilement de renseignements au sujet des personnes décédées.

Certaines des informations portant sur M. Trudeau avaient été classées sous la rubrique des questions de politique étrangère, du contre-espionnage et de la sécurité nationale.

Le document le plus ancien est une lettre confidentielle datant de janvier 1952, adressée au dirigeant du FBI, Edgar Hoover, par le bureau de liaison d'Ottawa. Cette lettre, dont le contenu n'a pas été divulgué, a également été transmise aux responsables américains en poste à Paris.

À peine dans la trentaine, M. Trudeau avait de toute évidence capté l'attention du service d'enquête.

En 1952, il avait été accusé de

tendances communistes par un prétre de Québec pour s'être rendu en Union soviétique et avoir écrit au sujet de celle-ci.

De nombreux passages de notes internes du FBI, datant de 1960 à 1967, ont été rayés.

En avril 1968, quatre jours après que M. Trudeau fut nommé à la tête du Parti libéral du Canada, devenant du même coup premier ministre, le FBI a épluché son dossier à la demande des responsables américains en poste à Ottawa, leur transmettant ensuite de nombreuses lettres et notes internes.

Plus tard cette même année, le bureau du FBI à Chicago devait faire parvenir à Washington des coupures de presse au sujet du premier ministre, celui-ci ayant évoqué l'idée d'établir des relations diplomatiques avec la Chine.

Par ailleurs, des notes internes révèlent que M. Trudeau a été la cible de menaces de mort au début des années 80. Elles émanaient de Denver, Detroit, Los Angeles et Savannah, en Géorgie.

Fièvres autonomistes dans le sud du Mexique

Le message du sous-commandant Marcos dépasse désormais largement les frontières du Chiapas

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

MEXICO – Marcos I, Fox 0 ! La presse impertinente compte les points. Le gouvernement de Vicente Fox s'enlisera-t-il à son tour dans les méandres du Chiapas et des bravades du sous-commandant ? Marcos n'est plus seulement le leader de quelques milliers d'Indiens faméliques ; c'est le maître à penser de millions de « mondialiphobes » opposés à une mondialisation brutale de la planète.

Les relations sont mal parties entre le chef des insurgés — qui célèbre le septième anniversaire de sa rébellion — et le président Fox anxieux de mettre le Chiapas au travail dans de nouvelles maquiladoras. Pour entamer le dialogue, Marcos exige la libération de sept communautés encerclées par l'armée au Chiapas, l'élargissement d'une centaine de zapatistes prisonniers d'opinion et l'enchaînement dans la Constitution des droits indigènes. L'armée recule, mais le plus difficile reste à faire : reconnaître aux indigènes le droit à l'autodétermination et leur accorder la portion d'autonomie qu'ils réclament sans mettre à mal l'unité de la nation.

Marcos prépare pour la deuxième fois en quatre ans une longue marche de milliers d'Indiens vers la capitale où ils comptent camper devant le Con-

grès, début mars. Les actions du leader indigène masqué remontent dans l'opinion. Il est douteux que Marcos sorte de sa réserve, mais l'effet d'annonce secoue le Congrès hanté à nouveau par le Chiapas.

Dans cette guerre des nerfs qui redémarre, exacerbée par les militants du vieux PRI nostalgiques du pouvoir et quelques opposants dans son propre parti allergiques à l'idée d'autonomie, le président Fox polit quelques armes énigmatiques. La nouvelle donne, c'est l'installation proche du président d'une responsable des affaires indiennes, Xochitl Galvés, une femme d'extraction modeste qui s'est fait un nom dans l'informatique à la tête de sa propre PME. Le nouveau gouverneur du Chiapas a été élu par une coalition gauchedroite. Les dix millions d'indigènes du Mexique ne partagent pas nécessairement l'ordre du jour zapatiste mais auront leur mot à dire. Marcos mettra-t-il un peu d'eau dans son vin ?

Le quotidien *El Financiero* rappelle une réalité troublante, peu souvent commentée, et qui expliquerait quelques atouts de Marcos : les communautés zapatistes comme celle d'Amador Hernandez — libérée de l'armée et où deux militantes canadiennes ont été arrêtées naguère par l'Immigration — reposent sur d'importantes réserves pétrolières.

Le gouvernement mexicain brandit la Constitution stipulant que les richesses naturelles appartiennent à la nation. Personne ne le conteste. Aucun Lubikon n'a été signalé au Chiapas pour apprendre aux zapatistes comment négocier avec Pemex des redevances sur les barils de pétrole extraits de leur village, comme les Indiens l'ont fait en Al-



Photo d'archives AFP

Le sous-commandant Marcos, fumant la pipe, en juin 1996.

berta ! L'autonomie proposée dans le projet de loi indigène est bien loin de la Catalogne autonome dont le chef de gouvernement vient de rencontrer le président Fox — privilège refusé au premier ministre du Québec. Néanmoins, Marcos a été le premier à signaler les richesses du Chiapas en 1994.

La grogne des militaires

Les militaires désarmés au propre comme au figuré, qui se laissent stoïquement bousculer en abandonnant leurs bases, sont mécontents. « Qui va défendre notre honneur ? » lançait un officier de marine à un récent séminaire sur les relations entre militaires et ONG (organisations non-gouvernementales).

L'un de ses collègues demande au militaire canadien invité comme conférencier :

- Que pensez-vous de l'armée mexicaine ?

- C'est une armée bien entraînée, disciplinée, efficace dans des situations d'urgence humanitaire, de répondre en anglais l'officier canadien. Votre problème relève des relations publiques !

Le mot autonomie fait fureur jusqu'à Cancun, manipulé par les perdants des dernières élections au Yucatan. Mais ce n'est guère sérieux face aux frustrations qui agitent le Chiapas. « Le Mexique a besoin de se refaire une image après l'échec de deux gouvernements au Chiapas », reconnaît le président Fox en s'avancant avec résignation sur la patinoire de l'intransigeant Marcos ! Car la paix au Chiapas, frontière du Mexique avec l'Amérique du Sud, l'immigration clandestine et les trafiquants de drogues, constitue une tâche d'une complexité galopante.

Ottawa ouvre une représentation diplomatique à Tripoli

Entrevue avec Saadi Muammar El-Kadhafi, le fils du président libyen

MICHELLE PARENT
collaboration spéciale

« Les Canadiens sont très aimables. J'ai découvert que la plupart des gens d'affaires que j'ai rencontrés désiraient vraiment faire des affaires avec la Libye. Les projets entre le Canada et notre pays vont réussir. Il existe là un grand potentiel pour l'avenir. » Ce ne sont pas les mots d'un diplomate ou d'un chef d'État. Ce sont ceux du colonel Saadi Muammar El-Kadhafi, le fils de Kadhafi âgé de 27 ans que *La Presse* a interviewé pendant une heure dans un hôtel de Montréal.

Pourquoi le jeune Kadhafi s'intéresse-t-il au Canada ? « Nous sommes à la recherche de la technologie nord-américaine », déclare celui qui a effectué, à l'occasion de son premier voyage chez nous, une visite privée de quelques jours. « Le Canada est l'un des sept plus grands pays au monde et les liens que nous voulons tisser entre votre pays et le nôtre nous permettront d'avoir accès à cette technologie qui est la plus appropriée pour aider à développer notre pays. »

Saadi Kadhafi n'a pas de fonction spécifique. Il n'est pas titulaire d'un ministère, par exemple. Il fait ce que son père lui demande. « Je suis responsable de différents dossiers, confie-t-il. Cela dépend de la situation. »

Après avoir fait son service militaire et obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'université de Tripoli, le jeune Kadhafi s'intéresse à l'économie, à l'industrie, à la construction et est responsable de plusieurs organismes nationaux dans ces domaines. De plus, à titre de colonel, il dirige une brigade. Fervent sportif, il est responsable de toutes les équipes de football de la Libye et assume la présidence de la fédération de football libyenne de même que celle de la prestigieuse équipe nationale de football El Hali de Tripoli. Ben Johnson, qui vit en Libye, est son entraîneur.

Pendant son séjour au Canada, Kadhafi a visité, au Québec et en Ontario, des gens d'affaires et des représentants de grandes sociétés canadiennes. Plusieurs entreprises de chez nous sont présentes en Libye. Plus de 3000 personnes y travaillent.

À l'occasion de son premier voyage, il découvre que le Canada peut offrir des possibilités d'affaires dans plusieurs domaines tels les secteurs technologiques et industriels. « Le blé, le lait, des produits agroalimentaires sont déjà vendus en Libye. Tous les domaines sont intéressants pour moi, dit Kadhafi. Ce que nous voulons surtout, ajoute-t-il, c'est inviter des entreprises à s'établir chez nous. Nous aimerions que les compagnies canadiennes accroissent leur présence. »

La Libye possède des usines de fer et d'acier. « Elles ont besoin d'être modernisées et développées, dit Kadhafi. Il y a donc une occasion pour les entreprises canadiennes dans ce domaine-là », précise-

til. Dans le secteur de l'aviation, la Libye souhaite acheter des avions de la compagnie Bombardier. « Ils sont très beaux et correspondent bien à nos besoins. »

Des coentreprises existent depuis longtemps en Libye. Des pays comme l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne en ont déjà établi. Il existe également des banques en coentreprise. L'entreprise privée est admise.

Pour faciliter le travail des entreprises, la Libye a voté une nouvelle loi sur les investissements étrangers. Elle offre des avantages et de plus grandes ouvertures aux entreprises.

Et pour faciliter les relations commerciales avec la Libye, le Canada établira, dès le début de février, une représentation diplomatique sur le terrain. Ses bureaux seront situés au 10, El-Fatah à Tripoli. C'est la première fois que le Canada est sur le terrain.

« Le Canada a des relations diplomatiques avec la Libye sans interruption depuis 1968, explique le porte-parole des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa, M. François Lasalle. Aujourd'hui, c'est notre ambassadeur canadien en Tunisie, M. Jacques Simard, qui sera responsable du personnel et de toutes les activités en Libye. »

Le Canada n'a jamais rompu ses relations diplomatiques malgré les sanctions imposées par la communauté internationale. Depuis toujours, les gens d'affaires canadiens ont pu investir en Libye, mais il ne peuvent vendre aucun produit de nature militaire.



Photo PAUL LABELLE, collaboration spéciale

Saadi Muammar El-Kadhafi est responsable de toutes les équipes de football de la Libye et assume la présidence de la fédération de football libyenne de même que celle de la prestigieuse équipe nationale de football El Hali de Tripoli. Ben Johnson, qui vit en Libye, est son entraîneur.



PARCOURUE PAR RÉAL PELLETIER

LA PRESSE D'AILLEURS

The Washington Post The New York Times Herald Tribune

Bush livre, en vrac, des indices sur ses plans

Une inconnue de taille : à quoi servira désormais la puissance militaire américaine ?

Plains feux sur George W. Bush et rien d'autre, en cette période festive (au coût de plus de 40 millions \$US, dit-on) de la passation des pouvoirs ! Et ça marche, semble-t-il : deux Américains sur trois, selon un sondage rendu public par le *Washington Post*, estiment que W gère correctement la transition.

L'entourage immédiat y a vu. Le vice-président Dick Cheney, dont on a dit qu'il pourrait bien occuper une importance sans précédent à son titre dans l'histoire de la Maison-Blanche, est étrangement absent de l'actualité depuis une douzaine de jours dans la presse américaine. L'état-major, conscient du problème d'image de M. Bush résultant du maelström électoral de Floride, a tout fait pour que zooms et micros se concentrent ces jours-ci sur le nouveau président des Américains. Même que deux reporters du *New York Times* ont eu droit en exclusivité à quelque trois heures d'entretien au domicile texan de M. Bush : 75 minutes au vivoir familial, puis une longue conversation à bâtons rompus, en promenade sur les terres du président.

Il n'en est ressorti rien de particulièrement cohérent, mais la rencontre a procuré nombre d'indices sur ce que le nouveau président entend faire. Par exemple :

— **L'AVORTEMENT** : M. Bush ne dit rien sur sa politique intérieure, mais on sait maintenant que le président voudra couper les fonds à toute organisation internationale qui préconise l'avortement dans ses programmes de planning familial.

— **L'ENVIRONNEMENT** : juste avant de partir, le président Clinton (dans un geste genre jambette) a décrété l'interdiction de couper les vieux grands arbres des immenses parcs nationaux de l'Ouest des États-Unis. Le président des États-Unis mettra tout en oeuvre à compter de ce matin pour renverser juridiquement cette décision.

— **LES IMPÔTS** : le président persiste dans sa volonté de réduire la facture de 1300 milliards \$ sur 10 ans. Et il ne le fera pas par tranches, mais par un plan global inscrit dans un seul projet de loi imminent, les premières années d'application du programme se révélant les plus avantageuses pour les contribuables.

— **LE BOUCLIER ANTIMISSILES** : oui, le super-projet de M. Bush est de nature à antagoniser Moscou et Pékin, mais le président est confiant d'en arriver à convaincre Russes et Chinois que son programme n'est pas une menace à leur endroit.

— **LA RUSSIE** : l'administration



L'ex-secrétaire d'État des États-Unis, Madeleine Albright, et son successeur, Colin Powell. Des vues divergentes sur l'utilisation de la puissance militaire américaine dans le monde.

Photomontage PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

Clinton, directement ou par le truchement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, a engouffré trop d'argent dans le passage à une économie libérale. Or Moscou s'étant révélé impuissant à juguler la corruption et à se doter d'un cadre juridique acceptable pour la pratique des affaires (version américaine), M. Bush voudra jusqu'à nouvel ordre circonscrire son aide financière au seul démantèlement de l'appareil nucléaire russe.

— **L'IRAK** : le président Bush convient que les sanctions économiques imposées au pays de Saddam ressemblent « à un gruyère ». Problème, mais M. Bush pour l'instant n'a pas de réponse.

— **LA CORÉE DU NORD** : M. Bush souscrit à l'initiative de Bill Clinton de convaincre Pyongyang de cesser sa production et ses exportations de missiles, mais il exigera qu'on puisse contrôler sur place l'application de cette politique. Si cela réussit, M. Bush voudra bien alors réduire la présence militaire américaine dans la péninsule coréenne.

— **LA YOUGOSLAVIE** : le président Bush a atténué ses propos de campagne sur un retrait des trou-

pes américaines du Kosovo et de la Bosnie. Il respectera les engagements pris par le pays et n'a pas de date d'échéance en tête pour un retrait. Mais il compte sur le nouveau secrétaire d'État Colin Powell pour faire comprendre aux Européens qu'ils doivent eux-mêmes veiller à la paix dans cette région. Chose certaine, le président Bush ne veut plus, de façon générale, que la puissance militaire américaine soit mise à contribution dans des opérations de régénération de pays (nation-building).

C'est pour faire quoi l'armée ?

De fait, en dehors des séquelles du vote en Floride, de l'initiative d'Alan Greenspan de baisser le taux d'intérêt de base d'un demi-point et du débat entourant la désignation du conseil des ministres de M. Bush, seule cette question du rôle futur de la puissance militaire des États-Unis a réussi, depuis les fêtes, à susciter un intérêt soutenu dans la grande presse américaine.

Que le président Bush veuille retirer ses troupes de pays à problèmes, notent les deux reporters du *New York Times*, cela va directement à l'encontre de la vision de son adversaire Al Gore, qui aime rappeler

que c'est la présence militaire américaine en Allemagne et au Japon après la guerre, par exemple, qui a permis à ces pays de retrouver le droit chemin.

Cette approche bat de l'aile : tout un courant se profile en faveur d'un retrait militaire des petits nids de guerre. Condoleezza Rice, nouvelle conseillère à la sécurité nationale, aime dire que « nous n'avons pas besoin de la 82^e division aéroportée pour accompagner des enfants à la maternelle ».

M^{me} Rice estime qu'un « surdéploiement » de la puissance militaire américaine dans le monde affecte son moral et met des bâtons dans les roues du recrutement. En accord avec M. Bush, elle pense que ces implications dans ces petites guerres détournent la puissance militaire américaine de l'attention prioritaire qu'elle doit consacrer aux grandes questions de sécurité.

Il se trouve même un militaire canadien galonné, Lewis MacKenzie, qui, dans le *Washington Post* de dimanche dernier, cite Winston Churchill pour dire que « les grands pays ne font pas de petites guerres ».

Deux autres reporters du *New*

York Times pourtant rentrent du Kosovo avec un autre point de vue, sous le rapport coûts / bénéfices d'une implication comme celle de l'armée américaine dans les Balkans. Le Kosovo est devenu un véritable sujet de laboratoire et il est intéressant dans la mesure où le Canada lui-même, par le jeu de ses alliances, peut être amené ou non éventuellement à s'impliquer lui aussi dans des petites guerres.

Les deux reporters du NYT ont ramené du Kosovo des témoignages qui donnent à penser que, de fait, des forces armées ont avantage à se frotter dans le concret à des conflits réels, une façon de garder la main.

Un lieutenant-colonel tranche : « Les unités de combat qui sortent des Balkans sont meilleures que celles qui n'ont jamais pris part à ce type de déploiement. » D'autres expliquent qu'un théâtre d'opération comme celui-là offre des circonstances que les troupes ne rencontrent jamais à l'entraînement : jeunes officiers et soldats se retrouvent avec de vraies munitions, dans des opérations complexes empreintes de risques réels, qui appellent des décisions touchant la vie de personnes.

M^{me} Albright intervient

Ces opérations de paix, la secrétaire d'État sortante des États-Unis, Madeleine Albright, croit fermement en leur valeur. Dans une sorte d'entrevue-bilan de son action qu'elle vient d'accorder au *International Herald Tribune* à Paris, elle presse l'administration Bush de refaire ses devoirs avec circonspection à propos du Kosovo. « Les opérations de paix (de ce type) sont un instrument dont on doit apprendre à se servir et j'espère que la prochaine administration en comprendra l'importance », a-t-elle dit.

Mais dans le cas spécifique du Kosovo, M^{me} Albright ne peut camoufler une autre préoccupation. Cette opération, doublée des bombardements sur Belgrade, a accéléré la réflexion, en Europe surtout, sur l'avenir de l'OTAN. Le dialogue avec l'Europe se complique du fait que la nouvelle Union européenne devient de plus en plus impénétrable, tant par les États-Unis que par l'OTAN, dit-elle. M^{me} Albright souhaite que l'OTAN demeure le forum principal du dialogue entre les deux continents.

Une situation, comme bien d'autres, qui appelle de patients efforts diplomatiques, tout le contraire de l'attitude unilatéraliste — radicale et bousculante — que nombre d'observateurs croient déceler dans les balbutiements de la nouvelle diplomatie Bush.



Herald Tribune

Une perche

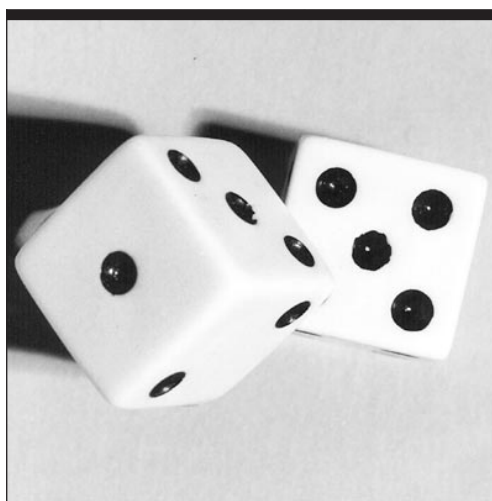
LE PEUPLE américain aime bien le choix de George W. Bush comme secrétaire, même s'il l'avoue candidement, en sondages, ne rien savoir du candidat John Ashcroft, l'ultraconservateur pressenti comme *attorney general*. La classe politique et médiatique est à couteaux tirés sur ce choix, mais entre-temps, elle aime assez la désignation de Robert Zoellick (notre photo) comme représentant au Commerce, avec rang ministériel. Les chancelleries y voient le signal d'une volonté de l'administration Bush de ranimer la libéralisation du commerce international, signale le *International Herald Tribune*. Keith Rockwell, principal porte-parole de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) salue bas cette nomination. Pascal Lamy, qui occupe une fonction similaire à l'Union européenne, a souvent eu affaire à M. Zoellick par le passé et se réjouit. La fonction est tombée « entre des mains extrêmement sérieuses », dit-il. Même enthousiasme chez le délégué du Japon auprès de l'OMC, Koichi Haraguchi, qui n'attend pas moins de M. Zoellick qu'il amorce un nouveau round planétaire de négociations sur la libéralisation des échanges. Restent dans le décor les objections criées à Seattle — et qui seront répétées à la conférence des Amériques à Québec en avril : M. Zoellick promet d'en tenir compte. On verra.



Los Angeles Times

Surpêche ?

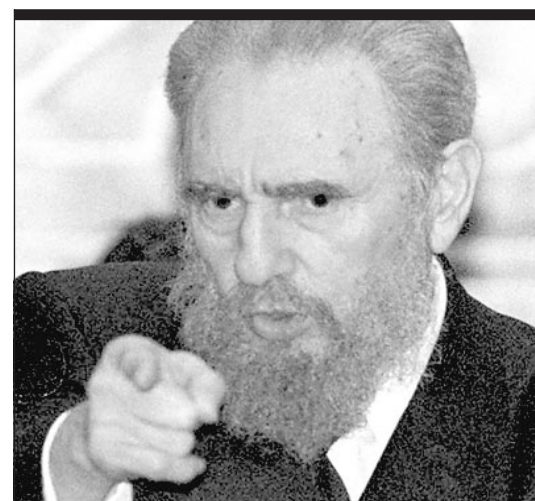
IL EST DE TRADITION chez les économistes de tisser un lien étroit entre des hausses de salaires et l'inflation dans une société donnée. C'est du moins un air que Wall Street aime bien fredonner, mais qui commence à écorcher les oreilles d'économistes nouvelle vague, dit un journaliste du *Los Angeles Times*, qui a repéré même à Wall Street des économistes qui ne sont plus d'accord. On croit même que des hausses de salaires modérées, outre qu'elles soient justes dans une économie prospère, sont de nature à donner un coup de pouce à l'économie. De fait, les salaires horaires actuellement augmentent aux États-Unis, sous l'effet d'un faible taux de chômage, sans pour autant que l'inflation s'enclenche, comme ce fut fréquemment le cas par le passé. Un économiste de Harvard, James Stock, se dit frappé par ce fait nouveau. Les chiffres sont là, dit un collègue de UCLA, Lee Ohanian, la preuve de la relation hausse de salaires-inflation doit maintenant être démontrée par ses tenants. Toute l'argumentation de ces penseurs tourne autour d'une notion absolument bizarre pour le commun des chômeurs : qu'est-ce qu'on doit considérer comme un « taux de chômage naturel » dans une économie donnée ? 4 1/2 % ? 6 1/2 % ? Ça compte de moins en moins, semble-t-il.



The Washington Post

Dépêches

PAS UNE COPIE de journal, depuis deux mois, ne fait pas allusion à une « récession » qui mijote tranquillement. De Montréal à Tokyo, de Londres à Hong Kong, les analystes s'arrachent les cheveux : quel message envoie le président de la Réserve fédérale des États-Unis, Alan Greenspan, en décrétant une hausse d'un demi de un pour cent du taux d'intérêt de base, lui qui joue habituellement du quart de point ? Il nous cache peut-être de vilaines choses, ce gars-là. Qu'on se rassure : les vrais économistes, ceux par exemple qu'embauche la Maison-Blanche (le Conseil économique), ou ceux que consulte Wall Street (le Blue Chip Consensus) ne sont pas d'accord : il n'y aura pas de récession. Ils l'ont fait savoir formellement il y a dix jours, au président Clinton, qui en a informé son peuple. Un os : ce gratin, public et privé, de la gent économiste n'a jamais pu anticiper une seule des neuf récessions qui ont affecté les États-Unis depuis la fin de la dernière guerre mondiale, note Steven Pearlstein, du *Washington Post*. « Le problème, c'est que les récessions sont en fait des anomalies », avoue non sans un soupçon de candeur un crack de l'industrie. Sont drôles par moments les économistes : meilleurs photographes que futurologues en tout cas.



FINANCIAL TIMES

Recherche

COUP DE CRAVACHE. Nul autre que le *Financial Times*, de Londres, y consacre une place de première importance dans ses pages du samedi dernier : même si le peuple de Cuba manque de médicaments courants, l'industrie cubaine de la biotechnologie est l'une des plus évoluées au monde. Et ce en dépit de l'isolement auquel l'a condamné le monde et de son appauvrissement à l'avenir. Très forts en pharmacie, aussi, les Cubains : ils ont développé eux-mêmes toute une gamme de vaccins, d'appareils de diagnostic et de médicaments contre les crises cardiaques, les thromboses, le cancer et les maladies infectieuses. Un haut administrateur de la maison SmithKline Beecham dit qu'il ne connaît pas d'endroit au monde où l'on compte autant de chercheurs par tranche de population — Massachusetts y compris. Dans un pays où des citoyens quêtent un pain de savon aux touristes, 10 000 savants travaillent d'arrache-pied à la santé et à l'hygiène du genre humain. C'est que Fidel Castro, un an à peine après sa prise du pouvoir, s'est passionné pour les choses de la science liées à la santé et a déclenché, sur des modèles américains d'ailleurs, de vastes programmes de recherches, doublés de programmes de formation de personnel. Des scientifiques de l'Ouest cherchent encore un vaccin contre la méningite de type B : ils en ont dans l'intervalle adapté un... créé à Cuba il y a dix ans..

JOURNAL DE BORD

À 22 ans, Damien De Pas se lance en ce début d'année dans une aventure unique : participer, sur le voilier qu'il a construit de ses mains, à une course océanique de longue durée, la Mini-Transat, dont le départ sera donné en France en septembre 2001. Les lecteurs de *La Presse* peuvent suivre son aventure grâce à des extraits de son journal de bord publiés tous les dimanches dans nos pages. Nos lecteurs pourront aussi échanger régulièrement avec Damien sur le site www.cyberpresse.ca, où ce journal de bord est archivé dans la section « Les aventuriers ».

« Hé mec ! il arrache, ton bateau ! »



DAMIEN DE PAS
collaboration spéciale

Avez-vous une petite idée de ce que représente la toute première mise à l'eau d'un bateau qu'on a construit de ses mains ? Ce que veulent dire ces instants magiques après un accouchement de 2500 heures ? Voilà donc cet autre épisode des aventures de *Dingo* alors que nous nous balançons au bout de la grue.

J'aimerais pouvoir appuyer sur la touche « pause ». Tandis que nous descendons lentement vers les eaux du port de Brest, je revois certaines images... Je revois aussi le chemin parcouru et je peux dire que j'ai bien vieilli durant ce cours laps de temps.

Nous étions une douzaine réunis autour d'une table ce jour de février 1999, à Longueuil, dans le but de former une association québécoise de classe mini. Philippe Oulhen, de la voilerie North, cherchait à rassembler les forces. Ce fut la seule tentative de regroupement. Mais pour moi, elle aura été un pas en avant. C'est là que j'ai rencontré Hugo Lépine qui allait créer le chantier Atlantix quelques mois plus tard et qui m'offrait le jour même de m'initier aux matériaux composites.

À cette réunion, il apparaît évident que nous devons construire nos bateaux à partir d'un moule commun afin que le prix de revient soit le plus bas possible. D'où la question : qui choisir comme architecte ? Quelqu'un propose Finot-Conq, cabinet français très en vue mais qui se montre peu disponible pour le suivi d'une construction.

Finalement, je dois prendre ma décision seul puisque je suis le premier à plonger. En mai, nous achetons le plan du dernier prototype de Pierre Rolland. Il est aussi le père du fameux *Pogo*, bateau de série de la classe mini, vendu à plus d'une centaine d'exemplaires en France. Il répond avec rapidité à chacun de mes courriels. De plus, il a déjà couru une Mini-Transat en 1992 et j'aime bien le fait qu'il navigue.

Un mois plus tard, en juin 1999, mon père est hospitalisé pour une pierre au rein. Le médecin qui le reçoit à l'urgence de Charles-Lemoyne le reconnaît. Entre deux doses de morphine, ils discutent de voile et de mon projet. Étonnante coïncidence, le docteur Simon Phaneuf a voulu un jour faire la Mini-Transat. Il investit un généreux montant qui nous permet d'aller de l'avant. Par la suite, nous fonderons ensemble Océan Énergie Inc.

Je signe le contrat avec le chantier Atlantix, en août 99. Hugo Lépine et son associé acceptent de



Photo Océan Énergie inc.

Mise à l'eau à Brest. La nageoire de *Dingo*, cette longue quille effilée, terminée par un bulbe en plomb de 350 kilos, va bientôt toucher l'eau pour la première fois. À gauche de Damien, Florent, un employé du chantier Latitude 48° 24' qui participe à l'opération.

construire les moules (pont et coque) à leurs frais, avec l'espoir de tirer des copies par la suite. Durant les 9 mois suivants, je serai à la fois leur client et leur employé. Une situation parfois houleuse.

Mi-septembre, je m'envole vers la France pour assister au départ de la Mini-Transat 99. Je n'avais encore jamais vu de « mini » et là j'en ai 70 devant moi, dans le port de Concarneau. Je découvre l'incroyable largeur de ces bolides de 21 pieds et leur allure racée. Parmi eux il y a *Créaline*, sistership du bateau que je vais construire. Il compte parmi les favoris et ses performances me confirment que j'ai fait le bon choix. Ces quinze jours à Concarneau sont décisifs. Ils me permettent de m'imaginer à la ligne de départ.

À mon retour au Québec, la préparation des moules est en cours. Je passe d'innombrables heures à sabler. Un travail de dingue. Mais plus je travaille les moules, plus parfaite sera ma coque. Une bonne nouvelle me donne du cœur à l'ouvrage : Jacques Pettigrew, président de Ciné-Groupe, achète la visibilité dans le spi et devient mon premier commanditaire officiel d'importance.

Il faudra cinq mois, de décembre

1999 à mai 2000, soit 1300 heures, pour fabriquer la coque et le pont, les structurer, les assembler, faire les cloisons internes, les compartiments étanches, les puits de dérive, etc. Je nous revois encore, Justin et moi, à l'intérieur de cette minuscule coquille, dans des positions les plus inconfortables. Nous posons des renforts de carbone ou de fibre de verre et beuglons dans nos masques comme des cinglés atteints par les odeurs de résine.

Enfin l'étape avant la peinture :

le lissage. On applique un enduit sur l'ensemble de la coque et on ponce afin de corriger les derniers défauts. Je crois que j'ai caressé ce bateau comme aucune peau de bébé ne l'a jamais été.

Mi-mai, je pars du chantier Atlantix avec ma coque, prête à peindre, et j'emmenage dans un local à Verdun. Je pense qu'à partir de là tout ira vite. Illusion. Chaque étape de finition se révèle beaucoup plus longue que prévue. Si j'avais pu embaucher la main-d'oeuvre nécessaire, les choses seraient peut-être allées selon le calendrier fixé. Faute d'argent, je me retrouve seul et je dois compter sur ma famille et quelques copains.

De plus, nous sommes isolés au Québec pour prendre certaines décisions. Personne, par exemple, n'a jamais installé de quille pivotante sur un voilier de course. Finalement nous y arrivons, grâce à l'ingéniosité des copains, professionnels à leur manière.

Aujourd'hui, je suis ici avec *Dingo* qui bientôt touchera l'eau. Je n'ai qu'un seul et profond regret : que cette scène ne se soit pas déroulée au Québec. C'est injuste pour tous ceux qui m'ont aidé, financièrement ou de façon bénévole. Je pense surtout à mes parents et à

Stan, Alex, Martin et Mario qui se sont investis dans le sprint final. J'aurais voulu faire une grande fête avec la presse et les commanditaires, le champagne qui éclate sur la coque. Nous devions baptiser le bateau en juillet et aussitôt je partais m'entraîner dans le Bas-du-Fleuve, à Rimouski où les responsables de la marina m'invitaient. Ce fut reporté en septembre... Puis en octobre... Puis abandonné avec la première neige en vue...

Maintenant tout va très vite. Nous sommes à quelques mètres de la surface. Je saute sur la terre ferme et repousse un peu mon bateau pour l'éloigner du quai. Je retiens ma respiration, les yeux figés sur la quille... et voilà c'est fait, la grande nageoire de *Dingo* s'immerge doucement. Les quelques applaudissements me donnent des frissons. Ils viennent de l'équipe d'Olivier Bordeau qui m'entoure.

Impatient, je bondis à nouveau sur le pont de mon bateau pour mieux le sentir lorsqu'il flottera totalement. J'ai hâte qu'il arrête de descendre pour ainsi voir s'il est bien dans ses lignes. Lorsque l'on construit une petite bombe semblable, le poids est très important. On espère qu'il ne calera pas trop de l'avant ni de l'arrière.

Pierre Rolland l'examine avec son oeil impitoyable d'architecte. Il semble satisfait. Je crois qu'il est fier de son premier proto nord-américain. D'ailleurs, depuis mon arrivée en France, tout le monde trouve que *Dingo* a de la gueule.

« Il arrache, ton bateau ! » me répentent-ils. « Magnifique, ce numéro 305 ! » Ces commentaires me font plaisir et me surprennent aussi. Je pensais que tous les bateaux construits ici auraient le même niveau de finition. Mais pour certains Français la devise c'est : « On met à l'eau et on navigue ! », sous-entendu « on fignera plus tard ». De toute façon il y aura de la casse, des pièces à changer, à modifier, des améliorations à apporter. Un prototype, et surtout un « mini » est un bateau en évolution constante, même une fois mis à l'eau. Ils ont peut-être raison. L'avenir me dira si le soin et le temps que j'ai mis à chacune des étapes étaient exagérés.

Pour l'instant je le regarde, amarré au quai des pêcheurs. Le jaune orangé de l'intérieur du cockpit et de son tableau arrière me rappelle la couleur de la *V'limeuse* et je me dis que *Dingo* est en quelque sorte son digne rejeton. Nous venons de lui poser son mât et avec cette longue perche de 12 mètres il est encore plus impressionnant. Il y a deux chalutiers derrière lui. Je pense aux années où je rêvais de devenir pêcheur. Avant d'apprendre qu'au Québec, les poissons sont de plus en plus rares.

J'ai beaucoup vieilli depuis cette époque et surtout depuis le début de cette aventure. Construire un bateau prépare mieux à la lutte et le combat ne fait que commencer.

Lexique

Sistership : bateau identique, construit suivant le même plan.

Mini : voilier de la classe mini-transat.

Quille pendulaire : sur *Dingo*, la quille peut être orientée latéralement de 30 degrés de part et d'autre, afin de diminuer la gîte à certaines allures.

Dérive : sorte de planche rétractable, abaissée pour empêcher le bateau de déraper lorsque la quille est inclinée.

Liquidation totale!

Stock de plus de 5 000 000 \$ à liquider!

MOINS CHER
GARANT!
QU'AILLEURS

Rabais
jusqu'à 80%

Verres sur pied "Bormioli"
\$11.99 à \$13.99
Courant jusqu'à \$39.99

Coutellerie en acier inox. lourd pour 6
Support inclus
Courant \$59.99
\$29.99

Casserole Tivoli en acier inox. pour pâtes/multis usages 4pcs
\$29.99
Courant \$79.99

Acc. de cuisine en marbre
Cour. jusqu'à 17,99 \$ À compter de 5,99 \$
Service à thé pour 1
7,99 \$
Cour. 24,99 \$

Étagère à épices 17 pcs
Cour. 24,99 \$ 9,99 \$

Service de vaisselle
16 pcs pour 4 59,99 \$ 12,99 \$
Accessoires de service en céramique peints à la main
59,99 \$ 14,99 \$
Service à pâtes 7 pcs fait en Italie
Cour. 49,99 \$ 19,99 \$

Poêles à frir antiadhésives
Ens. de 3 (8, 10 et 12 po) 69,99 \$ 19,99 \$
Boîtes à provisions (4) étanches à l'air peintes à la main
Cour. 129,99 \$ 34,99 \$
Batterie de cuisine de 7 pcs en acier inox. avec poêle à frir antiadhésive
Cour. 159,99 \$ 59,99 \$
Porte-couteaux et couteaux
15 pcs Cour. 149,99 \$ 69,99 \$
Service de vaisselle de 118 pcs en fine porcelaine
Pour 12 Cour. 599,99 \$ 179,99 \$

Vaisselle à assortir
\$1.99 à \$2.99
Courant jusqu'à \$7.99

Service de vaisselle complet pour 8
\$49.99
Courant \$159.99

Service de couverts 72 pcs en acier inox. 18/10
Pour 12 • Design Solingen
\$99.99
Comprend 12 accessoires de service et coffret de luxe
Courant \$459.99

Batterie de cuisine antiadhésive 10 pcs "Phillipe Richard" Silverstone
Prime ustensiles en nylon
\$99.99
Courant \$299.99

BENIX & Co.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lun.-mer. 10 h à 18 h - Jeu.-ven. 10 h à 21 h
- Sam. 9 h à 17 h - Dim. 10 h à 17 h
Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

7335
Boul. DÉCARIE
Angle Jean Talon
Metro Namur

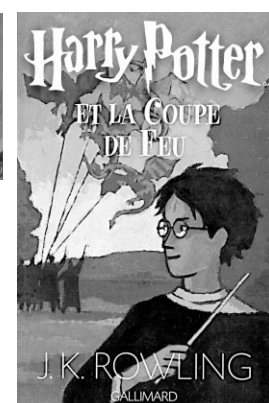
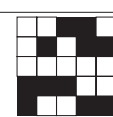
3213
AUTOROUTE 440
Chomedey Laval, en face du
Carrefour Laval
à côté de Yellow Plus

LE FAUBOURG - STE. CATHERINE



Spécial pour les jeunes...

LA GRILLE DE Harry Potter



Voici les gagnants qui ont mérité les QUATRE PREMIERS VOLUMES D'HARRY POTTER pour la grille du 24 décembre 2000.

Gallimard

LYSANNE BERGEVIN
LÉRY

ÉLIANE BOUCHER
SAINTE-JULIE

MARIE-EVE BRAULT
SAINTE-THÉRÈSE

ANDRÉANE BRILLANT POIRIER
MONTRÉAL

MARIELLE BRUNET
LACHINE

YVAN DESROCHERS
POINTE CLAIRE

NICOLAS GARIÉPY
LONGUEUIL

JULIE GOYETTE
MONTRÉAL OUEST

BERTHE GRÉGOIRE
NAPIERVILLE

MARIE CLAUDE LAJOIE
MONTRÉAL

MATHIEU LARAMÉE LEMAY
TERREBONNE

FRANCE LEMAIRE
BOUCHERVILLE

CAROLINE MARCHAND
PLESSISVILLE

HÉLÈNE PILBEAM
BROSSARD

LUCIE RACICOT
SAINT-LÉONARD

ANNE RÉMILLARD
LORETTEVILLE

LAURENCE SARRAZIN
SAINT-JÉRÔME

ANDRÉANE TÉTREAU
CHAMBLÉ

FRANCE TRUDEL
LORRAINE

FANNY VALCOURT
MIRABEL

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé. »

Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

La Presse
cyberpresse.ca

CONSUMMATION

Recours collectifs, mode d'emploi

SYLVAIN LAROCQUE
collaboration spéciale
slarocqu@lapresse.ca

Au cours des dernières semaines, une flopée de demandes en recours collectif ont été déposées devant les tribunaux québécois. La mère d'une patiente de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies, invoquant la négligence et l'incompétence dans l'organisation des services aux patients, réclame près de 30 millions au nom de 500 personnes. Un millier de citoyens veulent poursuivre une dizaine de compagnies d'assurances qui auraient refusé de leur rembourser certains frais à la suite de la crise du verglas. Un autre millier souhaite utiliser la même procédure pour protester contre le passage de motoneiges derrière leur résidence. Tous les désagréments, petits ou grands, peuvent justifier un recours collectif. Mais comment s'y prendre pour en arriver à un règlement ?

« La première étape est de présenter sa cause à un avocat pour en faire évaluer l'apparence de droit », explique Louise Ducharme, secrétaire du Fonds d'aide aux recours collectifs, un organisme sous la responsabilité de la ministre de la Justice qui assume le coût de la plupart des recours collectifs au Québec.

L'intérêt pour les recours collectifs est sans cesse grandissant, mais beaucoup de gens connaissent mal leur rôle et leur portée, indique Me

François Lebeau, un avocat spécialisé dans ce type de procédure. « Nous recevons trois ou quatre appels par semaine pour des recours collectifs, mais le plus souvent ce n'est pas la procédure appropriée pour le plaignant », dit-il.

Pour s'assurer que le recours collectif est la bonne option pour vous, l'avocat vérifiera que votre cas répond à quatre conditions essentielles, c'est-à-dire que :

> Votre action (comme représentant du groupe) est sérieuse et qu'elle a des chances de réussir ;

> vous êtes en mesure de représenter adéquatement les autres membres du groupe ;

> les recours individuels de chacun des membres du groupe relèvent de faits ou de droits identiques, similaires ou connexes ;

> la composition du groupe rend difficile ou peu pratique de procéder autrement que par le recours collectif (dans certains cas une poursuite individuelle est préférable).

Ce sont d'ailleurs ces formalités qu'un juge de la Cour supérieure examinera pour vous donner ou non la permission d'exercer un recours collectif. Plus de 20 ans après l'adoption de la Loi sur le recours collectif, les magistrats ont tendance à interpréter de façon plutôt libérale ces conditions, ce qui est tout à l'avantage des consommateurs, souligne Me Lebeau.

Si le juge estime que les quatre conditions sont réunies, il autorise l'exercice du recours collectif et or-

donne la publication d'un avis à l'intention des membres du groupe. L'avis, qui est généralement diffusé dans les journaux, a pour but d'informer les personnes qui seraient membres du groupe qu'une action a été intentée en leur nom.

C'est à ce moment que doivent se manifester ceux qui ne voudraient pas faire partie du recours collectif en respectant la procédure et les délais (de 30 à 60 jours en règle générale) stipulés dans l'avis. Les personnes qui ne se seront pas exclues du groupe en feront automatiquement partie et elles seront liées par le jugement final, ce qui les empêchera, le cas échéant, d'initier elles-mêmes des poursuites.

Vient ensuite le procès, au cours duquel le représentant des membres fait la preuve des faits qui sont reprochés au défendeur (qui peut être une société, une personne physique, une association, un gouvernement, une municipalité ou un organisme public) en faisant entendre ses témoins et ses experts. Si le juge accueille l'action en recours collectif, il décide

ensuite de la procédure à suivre pour que chacun des membres reçoive l'indemnité qui lui est due, si c'est le cas.

Fait non négligeable, le Tribunal doit approuver tout règlement. « Le juge agit souvent comme ombudsman, précise Louise Rozon d'Option Consommateurs. Il peut refuser un règlement s'il trouve qu'il n'est pas à l'avantage de l'ensemble des membres du groupe. »

Cette disposition de la Loi est particulièrement rassurante quand on sait qu'une bonne partie des règlements sont négociés à l'amiable, avant ou pendant le procès, entre le représentant des membres et le défendeur, poursuit Mme Rozon.

Qu'il y ait règlement ou non, un avis est publié (le plus souvent dans les quotidiens) pour informer les membres du résultat des procédures. S'il y a règlement, l'avis précisera comment faire valoir sa réclamation individuelle. Habituellement, il suffit de remplir et d'envoyer un formulaire accompagné de pièces justificatives (par exemple une facture).

La loi québécoise sur le recours

collectif a beau être l'une des meilleures au monde, un problème de taille demeure : comment joindre la majorité des membres d'un groupe pour lequel un recours collectif a été exercé avec la publication de quelques avis seulement ? « Dans les cas de voyages ratés, nous avons souvent eu des taux de réclamation de l'ordre de 80 à 85 %, relate Me Lebeau. Mais dans plusieurs cas, le taux a été minime : 10, 15, 20 %. » Comme solution partielle, l'avocat propose la mise sur pied d'un site Web dans lequel pourrait être répertorié l'ensemble des règlements en recours collectifs.

Les délais interminables et le jargon juridique dans lequel sont rédigés les avis aux membres constituent d'autres entraves aux recours collectifs, dont le rôle premier est justement de faciliter l'accès à la justice, déplore Me Lebeau.

Au Fonds d'aide aux recours collectifs, on se dit conscient de ces difficultés, mais on insiste sur le fait que les compensations peuvent être versées de façon indirecte tout en étant bénéfiques à une bonne partie des membres d'un groupe. « Il y a quelques années, un juge a rendu une ordonnance qui prévoyait que la STRSM allait offrir des réductions tarifaires à ses usagers pendant un certain temps et qu'elle allait installer 31 aribus sur son territoire », illustre la secrétaire de l'organisme. « On peut trouver des façons originales de compenser les gens », dit-elle.

« Nous recevons trois ou quatre appels par semaine pour des recours collectifs, mais le plus souvent ce n'est pas la procédure appropriée pour le plaignant. »

OPTION CONSOMMATEURS

Cartes de crédit à taux réduit : jamais sans ma calculatrice

FRANÇOIS PERREault
collaboration spéciale

Présentant des taux nettement inférieurs à ceux des cartes conventionnelles, les cartes de crédit à taux d'intérêt réduit peuvent paraître alléchantes. Toutefois, quelques calculs suffisent pour voir que la réalité est beaucoup plus nuancée.

Maintenant que les fêtes sont terminées, il faut acquitter les dépenses réalisées au moyen de votre carte de crédit. Avec des taux qui s'approchent de 20 %, votre carte conventionnelle risque de faire grimper rapidement les factures. Vous songez donc à vous procurer une carte à taux réduit, d'autant plus que toutes les institutions financières majeures proposent maintenant un tel produit depuis quelques années. Est-ce une bonne décision ? On peut difficilement répondre à une telle question. C'est que cela dépend surtout de la façon dont vous réglez votre solde mensuel. En effet, selon les cas, il est erroné de croire qu'un taux réduit entraîne automatiquement des paiements moins élevés.

Un dossier impeccable

Au départ, il faut préciser que les cartes à taux réduit ne sont pas accessibles à tout le monde. Il faut d'abord posséder une carte ordinaire de l'institution. Les non-détenteurs ou encore les personnes

LES PRINCIPALES CARTES À TAUX RÉDUIT			
Émetteurs	Taux sur les achats	Frais annuels	Période de grâce (jours)
Banque de Montréal	13,9%	15\$	23
Banque Nationale	13,9%	15\$	21
Niagara Crédit	9,25%	25\$	21
Banque Scotia	10,5%	29\$	26
CIBC	10,5%	29\$	24
Desjardins	10,9%	25\$	21
Banque Laurentienne	9,5%	24\$	21
Banque Royale	10,5%	25\$	21
TD	10,9%	12\$	0 ¹

1- En vertu de la Loi sur la protection du consommateur, le délai de grâce doit être de 21 jours. Au Québec, il existe un débat à savoir si les banques (de juridiction fédérale) sont soumises à la LPC (qui est une loi provinciale).

Source: Industrie Canada, juillet 2000

qui ont fait désactiver leur carte ne sont pas admissibles. De plus, il est essentiel de montrer un dossier de crédit impeccable (aucun chèque sans provision, pas de paiements effectués en retard, etc.) depuis au moins les six mois précédents afin d'espérer bénéficier de ce produit.

Dans la majorité des cas, la demande peut être faite par téléphone. Certaines banques exigent toutefois un document écrit. Une fois les demandes acceptées, on abaissera le taux de votre carte de crédit au moment de délivrer votre prochain état de compte. D'autres institutions vont plutôt produire une nouvelle carte. Quoi qu'il en soit, cette carte ne constitue pas un

droit acquis. Un simple paiement retardé peut suffire au retrait de ce privilège et au retour aux taux habituels. Et sachez que dans une telle éventualité, les frais annuels ne vous seront pas remboursés.

Des taux moindres, mais...

Actuellement, l'intérêt des cartes à taux réduit varie de 9,25 % à un peu moins de 14 %. Les taux proposés peuvent parfois être deux fois moins élevés que ceux des cartes ordinaires. « Historiquement, l'intérêt des cartes à taux réduit a toujours été de 30 % à 50 % plus bas que les cartes conventionnelles », explique Jacques Hébert, directeur pour le Québec de l'Asso-

ciation des banquiers canadiens.

Ces taux réduits s'accompagnent toutefois de frais mensuels qui varient beaucoup d'une institution à l'autre. Ainsi, ils varient d'une douzaine à une trentaine de dollars selon l'établissement. Utilisons un cas précis afin d'illustrer le seuil de rentabilité. Par exemple, le coût annuel pour un consommateur présentant un solde mensuel de 300 \$ avec une carte dont l'intérêt se situe à 16,95 % est de 50,85 \$. Avec une carte à taux réduit, dont le taux serait fixé à 9,4 %, et en ajoutant des frais annuels de 25 \$, ce coût grimpe à 53,20 \$ (300 \$ x 9,4 % + 25 \$). Les frais annuels liés aux cartes à taux réduit rendent donc cette option moins intéressante dans ce cas-ci.

Cependant, plus votre solde est élevé, plus les taux réduits deviennent avantageux. Par exemple, pour un solde de 600 \$ (à 16,95 %), il vous faudra payer 101,70 \$. Avec un taux réduit à 9,4 %, et même en ajoutant les frais de 25 \$, le montant n'atteint que 81,40 \$.

Toujours à cause des frais annuels, les cartes à taux réduit ne sont pas pertinentes pour les consommateurs qui paient en totalité leur compte à l'échéance du délai de grâce (soit le moment entre un achat réalisé au moyen de votre carte et celui où vous recevez votre état de compte). Selon les données d'Industrie Canada, un détenteur de carte sur deux agit ainsi.

De son côté, la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) du Québec juge que les cartes à taux réduit présentent une source de confusion. Dans un mémoire présenté en février 1997 devant le Comité permanent de l'industrie de la Chambre des communes, l'organisme estimait que « les frais annuels d'utilisation réduisent de beaucoup l'avantage que procure l'intérêt réduit (...) et que la complexité des coûts des différentes cartes ne permet pas aux consommateurs de faire des choix éclairés ».

Avant de se lancer sur une carte à taux réduit, il faut donc calculer. Il n'est cependant pas évident de pouvoir mesurer le seuil de rentabilité d'une carte. On doit considérer quatre facteurs : les frais annuels exigés, le taux d'intérêt, le solde non payé, la période de grâce. La section « Calculateur des coûts des cartes de crédit » du site Web du Bureau de la consommation d'Industrie Canada (au <http://strategis.ic.gc.ca/BC>) vous aidera à faire le bon choix.

option consommateurs
Site internet: <http://www.option-consommateurs.org>
Courriel: info@option-consommateurs.org
2120 Sherbrooke Est,
bureau 604 Montréal (Québec) H2K 1C3
Télécopieur (514) 598-8511

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Ahuntsic
- Montr al-Nord
- Saint-L onard

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Jean-Guy Desjardins
composez le (450) 434-9292
Courriel : jdesjard@lapresse.ca

ACTION!
Les vendredis et samedis dans **La Presse**

CINÉMA



COMMENCEZ L'ANNÉE DU BON PIED

Vous voulez transformer votre vie? La solution : "Gestion de la Pensée". Vous cherchez l'amour, la santé, vous voulez vous réaliser matériellement et spirituellement.

Daniel Sévigny auteur de plusieurs ouvrages, traduits et enseignés en plusieurs langues, concepteur de la formation Gestion de la Pensée et du stage Amour au pluriel

vous invite cordialement à une conférence GRATUITE à 19 h 30 le lundi 22 janvier 2001

Auberge Wandlyn
7200, rue Sherbrooke Est (Métro Radisson) Montréal

2924505

loto-québec

649 Tirage du 2001-01-20
04 09 10 19 26 36
Numéro complémentaire: 30

Québec 49 Tirage du 2001-01-20
11 22 39 40 42 46
Numéro complémentaire: 48

Banco Tirage du 2001-01-20
01 03 07 08 18
19 23 25 26 27
28 32 37 41 43
44 60 63 66 69

Quotidien Tirage du 2001-01-20
3 4
702 1157

Extra Tirage du 2001-01-20
NUMÉRO: 630762

Extra Tirage du 2001-01-19
NUMÉRO: 827621

SUPER 7 Tirage du 2001-01-19

GAGNANTS	LOTS
7/7 0	10 000 000,00 \$
6/7+ 6	59 008,60 \$
6/7 127	2 439,30 \$
5/7 7 460	148,30 \$
4/7 156 851	10,00 \$
3/7+ 146 066	10,00 \$
3/7 1 314 173	participation gratuite

Ventes totales: 19 194 602 \$
Prochain gros lot (approx.): 12 500 000 \$

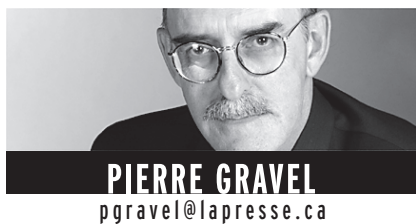
Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

FORUM

Un peu plus humain...



PIERRE GRAVEL
pgravel@lapresse.ca

O béissant à des lois naturelles souvent mystérieuses mais toujours implacables, les cataclysmes se suivent. Et, à certains égards, se ressemblent. Ainsi qu'on a pu le constater malheureusement trop souvent dans le passé et depuis une semaine au Salvador, ils charrient tous une large part de détresse morale ou physique. Ils débouchent toujours sur des vies brisées, des pertes humaines ou matérielles ou, à tout le moins, sur une sourde angoisse face à des phénomènes puissants qui rendent dérisoires à peu près toutes les mesures préventives. Des catastrophes qui ne tiennent aucun compte de la beauté naturelle des lieux où elles surviennent ni de la richesse ou de la pauvreté des victimes qu'elles frappent.

Qu'il s'agisse de raz-de-marée au Bangladesh, de séisme au Japon, en Californie ou au Salvador, d'un glissement de terrain en Colombie ou plus prosaïquement de verglas à Montréal ou d'inondations au Saguenay, c'est toujours d'abord un identique sentiment de fragilité qui s'empare des populations affectées. Sitôt après, l'instinct de survie enclenche les premières opérations de secours suivies de programmes de restauration qui seront plus ou moins efficaces compte tenu de la gravité des séquelles, des ressources disponibles et des manifestations de solidarité que le drame aura provoquées.

C'est sur cet unique dernier plan que l'émotion suscitée par ce type

de drame peut prendre une dimension positive. Et, en se changeant en gestes concrets, dépasser le stade hypocrite d'une sympathie un peu factice qui masque trop souvent, en réalité, un profond soulagement de n'être pas personnellement touché.

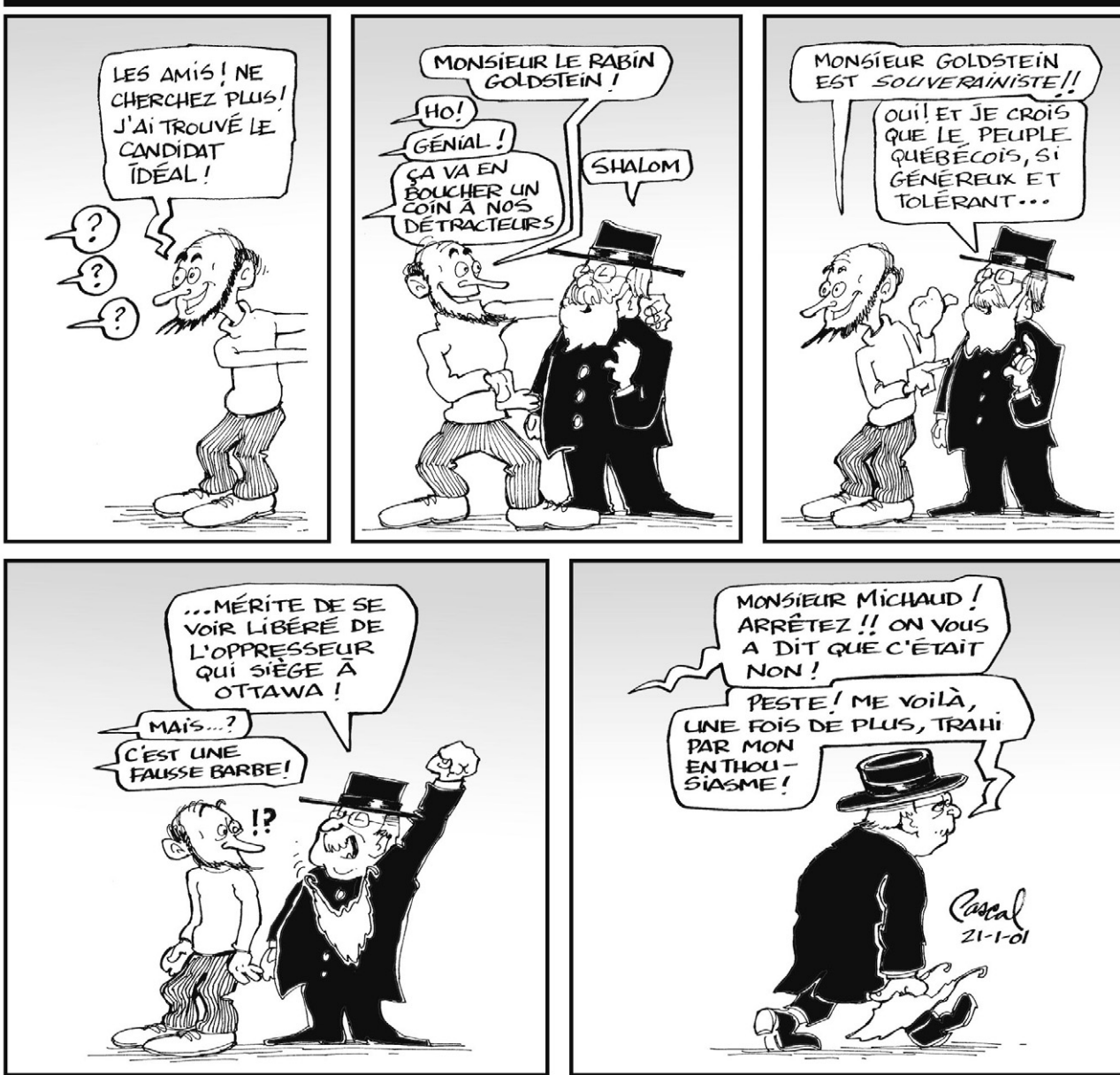
D'où l'importance, non pas tant de se laisser simplement ému par la main à ceux qui ont eu moins de chance. À condition, bien sûr, de résister à une double tentation : celle de se donner trop facilement bonne conscience en se contentant de souscrire à n'importe quelle campagne de souscription sans se soucier de ses réelles retombées ; ou, à l'inverse, celle du cynisme menant à croire qu'une modeste contribution ne changera pas grand-chose au sort des victimes. Ou, plus tentant encore, se convaincre, à la lumière de ce qu'on sait sur la corruption qui sévit dans certains pays, que les dons en argent serviront plus à enrichir des profiteurs qu'à soulager la misère des sinistrés.

Fort heureusement, il existe des organismes bien rompus à ce genre de situations qui ont la crédibilité requise pour encaisser, administrer et rendre compte des sommes reçues. Mais aussi toute l'expertise nécessaire pour s'assurer que ces fonds serviront réellement les objectifs visés. Qu'il s'agisse de la Croix-Rouge, d'Oxfam, du CECI, de l'Unicef ou de Développement et Paix, on a le choix des canaux pour faire des dons avec l'assurance qu'ils seront judicieusement employés. Mais, beaucoup plus important encore, ces ressources offrent un choix fondamental entre une émotion stérile parce qu'essentiellement égoïste et la satisfaction d'être plus humain pour avoir tenté de soulager la douleur d'un inconnu.

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Un jour, lors d'un meeting péquiste du comté de Mercier...



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Mariage et séparation



MARIE-CLAUDE LORTIE
marie-claude.lortie@lapresse.ca

Pendant que les journaux francophones se préoccupent de la succession de Lucien Bouchard, les quotidiens anglophones lus à Montréal réfléchissent surtout, eux, sur ce que ce départ signifie pour l'unité canadienne. La séparation est donc à l'ordre du jour, tout comme le mariage, puisque le mariage de deux couples gays à Toronto, a retenu beaucoup d'attention la semaine dernière.

Le départ de Lucien Bouchard, continue de fasciner les journalistes anglophones, qui aimeraient bien savoir ce qui va se passer maintenant avec la ferveur indépendantiste québécoise.

David Frum, du *National Post*, croit que le Canada anglais doit profiter de l'occasion pour mettre fin à trois illusions : l'illusion que le Québec veut réellement rester au Canada, l'illusion que le séparatisme est une idée des leaders québécois et non du peuple et l'illusion que le séparatisme va de pair avec Bouchard et que s'il s'en va, le séparatisme partira aussi. Selon Frum, le nationa-

lisme est en santé en ce moment partout au monde, que ce soit au Kosovo, en Azerbaïdjan ou au Cachemire. « Les Canadiens anglais peuvent penser que le nationalisme québécois est irrationnel, injustifié, auto-destructeur. Peut-être. Mais quand les Canadiens anglais continuent en disant que ça ne va pas avec l'esprit du moment, ils se contentent des mensonges », écrit le chroniqueur.

Andrew Coyne, qui écrit lui aussi dans le *Post*, dans la page à côté de celle de M. Frum, pense carrément l'inverse. Selon lui, peu importe comment on regarde l'avenir de l'indépendantisme québécois, il est bouché. « Quand même Lucien Bouchard admet que c'est fini. C'est fini », écrit-il.

Sur la course au leadership au PQ, une note intéressante : Don Macpherson dans *The Gazette*, la commente en comparant Bernard Landry au dernier personnage de l'émission américaine *Survivor*. Le vrai survivant suprême, dit-il, ce n'est pas le personnage qui est resté dans l'île en mangeant des rats grillés, c'est Bernard Landry.

Autre élément à noter. Dimanche dernier, *The Gazette* a fait sa manchette avec un article de Joan Bryden à Ottawa, qui proclamait : « Il faut garder le plan B. C'est ce qu'on conseille au premier ministre. » Basé essentiellement sur une entrevue avec Eric Maldoff, un libéral montréalais bien connu sur les scènes fédérale et provinciale, l'article disait qu'il fallait poursuivre le plan B et ne pas adopter



Lucien Bouchard

une approche plus douce maintenant que Bouchard est parti, contrairement à ce que pensent certains commentateurs et politiciens fédéralistes québécois. L'article ne dit pas qui exactement met de la pression sur

Chrétien pour qu'il ramollisse son approche.

Mariages gays

Mais assez parlé de séparation. Le mariage a occupé le devant de la scène la semaine dernière parce que deux couples homosexuels de Toronto ont décidé d'utiliser un trou dans la loi ontarienne pour se marier formellement. On en a parlé beaucoup. Mis à part le *Post* qui, en éditorial, s'est demandé si les exigences d'égalité (et non plus de simple tolérance) des gays ne sont pas en train de transformer les institutions traditionnelles bien plus qu'on ne le pense, les commentateurs trouvent que c'est une bien bonne chose que les gays et les lesbiennes puissent se marier. La chroniqueuse Margaret Wente a écrit dans le *Globe* que le mariage rendait les gens plus heureux, Donna Laframboise dans le *Post*, dit quant à elle que les relations stables profitent à toute la société. En éditorial, le *Globe* affirme même qu'il est grand temps que ces unions soient légalisées ouvertement par le gouvernement libéral fédéral. Les journaux anglophones ont aussi pris soin de couvrir la petite controverse qui a suivi la décision de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, d'envoyer ses meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Le séparatisme est loin d'être mort

Ce texte est paru dans *The Gazette*, le samedi 13 janvier.

LAWRENCE MARTIN

En 1995, s'il y avait quelque chose qui ternissait la feuille de route de Jean Chrétien, c'était la question du Québec. Le premier ministre venait de gagner le référendum par la peau des dents et de se retrouver en larmes devant son caucus à ce sujet. Il était devenu un indésirable dans sa propre province. Un problème pour son parti. Il représentait une menace à l'unité.

Le mouvement souverainiste était en pleine ascension. Il n'avait plus besoin de d'une petite poussée, disaient les résultats référendaires, pour passer la ligne d'arrivée. L'élan apporté par Lucien Bouchard, croyait-on, allait sûrement l'amener jusque-là. Chrétien s'enlignait pour passer à l'Histoire comme le premier ministre qui avait perdu le pays.

Peu de gens auraient pu prédire ce qui est arrivé. Bouchard a refusé de porter tout de suite le coup de grâce — il aurait pu déclencher tout

de suite des élections en demandant du même coup un mandat pour faire la souveraineté. Chrétien a fait venir Stéphane Dion pour s'occuper de l'unité canadienne et Dion a commencé à se tenir debout devant les allégations scandaleuses de Bouchard.

Jean Charest a gagné le vote populaire en 1998, contre Bouchard aux élections provinciales. Il devenait donc clair que les appuis à la souveraineté étaient en régression. Chrétien, avec un certain culot, a mis de l'avant la loi sur la clarté, posant ainsi des barrages sérieux sur le chemin vers la sécession.

Puis, Chrétien a fait des gains inattendus contre le Bloc québécois aux dernières élections fédérales. Les appuis pour la sécession ont donc encore baissé de niveau. Après une bataille rangée de dix ans contre Chrétien, Bouchard s'est rendu. Il a déclaré forfait jeudi. (...)

Il n'y a pas que le départ de Bouchard qui doit faire plaisir à Chrétien. Il y a aussi le côté pas très propre de son départ. Au lieu de

lancer un appel à l'unité et à la fin des hostilités, Bouchard a inutilement exposé et exacerbé les divisions au sein de son parti. Pourtant, rappelez-vous, à la lumière de l'affaire Michaud, les commentaires de Bouchard sur la « race blanche » faits durant la campagne référendaire. « Nous sommes une des races blanches qui a le moins d'enfants. C'est vraiment quelque chose. » Ils avaient déclenché un tollé.

Les salves qu'il a lancées à son départ ont laissé du sang sur le plancher. Il a creusé le fossé entre radicaux et modérés, rendant ainsi bien maigres les chances d'unité à court terme.

Cela n'est pas nouveau pour cet homme qui, comme politicien, avait le grave défaut d'avoir la peau si mince qu'il avait la chair au vif la plupart du temps. Bouchard avait commis quelque chose de semblable avec les conservateurs de Brian Mulroney. Son départ brutal et émotif du parti, en 1990, et la création du Bloc québécois avaient brisé le cœur des conservateurs québécois. Entendre le chef libéral, Jean Charest, une des victimes de Bouchard à l'époque, en faire l'éloge cette semaine, était plutôt

étrange, c'est le moins qu'on puisse dire. Charest dirigeait le comité créé par Mulroney pour proposer des réformes aux accords du lac Meech. Pour Charest, l'attitude de Bouchard dans toute cette étape constitutionnelle en fut une de duplicité sans vergogne. Évidemment, il le détestait.

Un des résultats du dernier départ de Bouchard, c'est que le sécessionisme est loin d'être mort. Ces choses marchent par cycles. Et les cycles, (c'est toute une nouvelle que je vous apprend là), se répètent. L'option souverainiste prend de l'ampleur sous des gouvernements libéraux plus que péquistes. Au début des années 1970, les échecs de Pierre Trudeau et de Robert Bourassa en matière de réforme constitutionnelle ont aidé le mouvement de René Lévesque à grossir, au point où il a finalement réussi à prendre le pouvoir en 1976. Plus tard, l'échec malheureux de Mulroney et de Bourassa avec Meech a permis la création de Bouchard.

Les fédéralistes doivent maintenant espérer que le départ de Bouchard sépare le PQ en deux et que les radicaux partent de leur côté former un sous-parti séparatiste. Les libéraux et l'Action démocrati-

que, de Mario Dumont, pourraient alors recruter une bonne partie des restants.

Mais si le PQ reste uni, le départ de Bouchard pourrait ne pas avoir d'impact significatif. On ne verra pas, en tout cas, des grands pans du mouvement souverainiste virer fédéralistes. Au cours des années, les chiffres montrent que, même si les leaders du PQ changent, les appuis pour le programme du parti ne changent pas beaucoup. Le saut de 1995 en faveur du PQ au référendum est dû à des circonstances exceptionnelles. Bouchard venait de frôler la mort et de survivre. Du jour au lendemain, il était devenu une figure mythique. Mais une fois la poussière retombée, après son arrivée au poste de premier ministre et quand tout le monde s'est rendu compte qu'il était un humain après tout, les appuis pour la souveraineté sont retombés à des niveaux plus traditionnels.

Il est probable que le parti réussira à conserver à peu près ses appuis habituels, assez vastes, au sein de la population. Mais à condition que Bouchard ne fasse pas comme il a fait avec les conservateurs, c'est-à-dire enflammer la situation en allant offrir ses allégeances ailleurs.

À VOTRE TOUR

La lassitude de la trentaine

IANIK MARCIL

Âgé de 30 ans, l'auteur est économiste consultant et enseigne à l'École des HEC.

L'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* publiait, dans une récente livraison, un dossier sur la génération de la trentaine, les « thirtysomething », comme disent les Américains. Et s'interrogeait, à juste titre, sur l'existence même d'une telle génération. Existons-nous ?

Il n'y a pas si longtemps, d'aucuns prétendaient qu'il y avait une génération « X », enfants des baby-boomers, nourris de rancune envers les privilèges de leurs aînés. Quant à moi, cela relève d'une totale chimère et de la frustration de quelques jeunes professionnels arrogants qui auraient voulu être Vizir à la place du Vizir. Quand on a trente ans aujourd'hui, on n'est pas révolté contre la génération précédente, ni contre la suivante. On ne connaît pas le sens de la révolte, puisqu'on n'a pas su nous le transmettre. Ni celui de la volonté d'un avenir meilleur.

Quand on a trente ans, on ne vit pas dans le temps, le temps n'existe pas. Quand on a trente ans, on est consultant — vague euphémisme donnant un peu de vernis au contractuel sans stabilité professionnelle. Le long terme, c'est un contrat de trois mois. Inutile de spécifier que le court terme vient tout juste de passer sans que vous ne le remarquiez. Le conflit des chargés de cours de l'UQTR s'est réglé par une victoire importante, aux dires des

parties : le statut de « chargé de cours annuel ». Un emploi régulier, en somme. Quel éclatant progrès, et quelle nouveauté dans l'histoire des relations de travail !

La richesse de la vie professionnelle d'un trentenaire se mesure à la fréquence de la révision de son curriculum vitae, ou au nombre de copies qu'il distribue. Comme sa vie sexuelle, sa vie professionnelle est une longue série de perturbations, de réécritures de C.V., ponctuée de quelques relations véritables, de quelques moments réellement gratifiants professionnellement.

Quand on a trente ans, on sait qu'on naît seul, qu'on meurt seul et qu'on vivra seul. Mon grand-père m'a dit un jour que nous étions dans la vie comme face à sa copie d'examen : seul et sans personne pour nous aider. Pas étonnant qu'à trente ans au Québec, on ait une chance sur deux d'être célibataire.

L'homme trentenaire n'est pas trop macho, mais pas trop rose, repasse ses chemises et fait la bouffe correctement (forcément, il est célibataire). Son alter ego féminin sait la cupidité du garagiste, les préceptes du Deuxième Sexe sont une seconde nature, et porte le dernier tailleur dégoté chez Holt's. Il n'y a même plus de « guerre des sexes ». Les deux rêvent d'un petit logis où ils se retrouveraient à cultiver les tomates et où ils nourriraient leur petit chat noir avant de se coucher à 22 h. En attendant, ils noient le tout dans le vacarme d'un

bar à la mode jusqu'aux aurores.

Mes étudiants des HEC ont tout juste vingt ans. Une grande partie d'entre eux possèdent des actions en Bourse et ont davantage d'intérêt, ce me semble, pour les hauts et les bas des parquets que pour le sexe ou les voyages. Vingt ans, et l'aventure c'est les options et les produits dérivés. Horreur ! Nous, à vingt ans, nous rêvions de voyages en Thaïlande et nous lisions les jeunes romanciers enragés.

Mais non ! Nous vivions par procuration des miettes de l'enthousiasme fané de nos parents. J'en appelle à eux. Qu'avez-vous fait de vos rêves, de vos idéaux, de vos chimères ? Ont-ils été à ce point décevants qu'il n'en est resté que de vaporeuses fanfreluches que vous nous avez léguées ?

Mes étudiants, eux, ne s'empêchent pas les pieds dans de telles absences d'illusions. Ils sont réalistes, cyniques, froids et calculateurs comme leur compte de banque. Leurs enfants se révolteront, et vivront.

Quand on a trente ans, on feint de rire des facéties d'une *drag queen* en toc qui écrit dans un hebdo culturel, on se nourrit de fausse nostalgie en écoutant Joe Dassin et on affiche ses couleurs de droite, de gauche, écolo ou humaniste, l'un étant parfaitement interchangeable avec l'autre, puisqu'il s'agit, de toute façon, d'écrans de fumée masquant notre complète indifférence. Puisqu'on est seul, et sans appartenance aucune à une génération qui n'existe tout simplement pas. Quand on a trente ans, on n'est ni cynique ni vivant ; on est las. Et on est très vieux.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Marcil recevra un exemplaire de l'édition reliée de luxe de notre volume *Les meilleures photos des photographes de La Presse et The Gazette*.

Ce sera le grand jour

GINETTE BEAUSÉJOUR

L'auteure est Lavalloise.

Aujourd'hui, 8 janvier, en lisant un encart publicitaire de GlaxoSmithKline dans *La Presse* (page B 6), j'apprends que, pour cette compagnie, c'est un grand jour puisqu'il marque la fusion entre deux géants de l'industrie pharmaceutique. Le fait que pour la première fois dans



Ginette Beauséjour

cette industrie, plus de 100 000 personnes uniront leurs talents pour comprendre et traiter des maladies partout dans le monde est-il vraiment porteur d'espoir pour plus de 25 000 enfants de mois de cinq ans qui meurent chaque jour prématurément d'une maladie ? Comment alors expliquer que, malgré

l'urgence de la situation dénoncée par l'UNICEF et malgré le fait que des traitements efficaces existent déjà pour combattre la rougeole, la tuberculose, la diphtérie et le sida, des enfants meurent toujours de ces maladies ?

Faut-il rappeler que, dans les pays en développement, le prix élevé des médicaments anéantit pratiquement tout espoir de traitement. Peu d'enfants peuvent recevoir les vaccins et les médicaments élémentaires contre des infections guérissables qui, chez les enfants atteints du sida, vainquent leur système immunitaire affaibli. Encore moins nombreux sont les individus qui peuvent se payer les traitements anti-VIH pour ralentir ou empêcher l'évolution vers la maladie.

Est-il utile de préciser qu'au Québec, toute femme enceinte peut bénéficier d'un test de dépistage du VIH et que les médecins pourront connaître exactement le nombre de virus ou la charge virale présente dans le sang de la mère. Cette mère pourra prendre des médicaments avant et pendant l'accouchement et le bébé exposé au virus pourra lui aussi recevoir la médication nécessaire durant les quelques semaines suivant sa naissance. De plus, il fera l'objet d'un suivi jusqu'à l'âge de six ans s'il s'avère qu'il n'est pas infecté et jusqu'à l'âge adulte dans le cas contraire, même s'il est asymptomatique.

Si un sentiment d'espoir doit animer les travailleurs et les chercheurs des entreprises pharmaceutiques, un sentiment de compassion devra animer les actionnaires de ces mêmes corporations et les inciter à se limiter à des profits raisonnables avant que nous

puissions envisager un jour meilleur où nous aurons remédié au problème tel que décrit dans cette annonce où nous pouvons lire : « La maladie n'attend pas. Nous non plus. »

Pour moi, ce grand jour arrivera uniquement lorsque nous aurons à la fois la volonté politique de placer le droit humain à la santé et les considérations qui en découlent à l'avant-plan de nos politiques de commerce international, ainsi que la décence humaine de partager nos connaissances, nos richesses et de contrôler l'excès de profits pour mettre fin à la catastrophe la plus silencieuse de l'histoire et sauver d'une mort honteuse ces

enfants. Mes espérances se situent davantage dans le leadership que je souhaite voir assumer par mon gouvernement dans la perspective du deuxième sommet mondial des enfants qui se tiendra en septembre 2001 à New York : l'assemblée générale de l'ONU dressera alors le bilan des mesures prises pour l'enfance, depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, et adoptera un nouveau plan d'action pour les dix années à venir.

D'ici là, nous pouvons tous dire en pensant à ces enfants : « La mort n'attend pas. Nous fermons les yeux. »



PHOTOTHÉQUE, La Presse

Dans les pays en voie de développement, le prix élevé des médicaments anéantit pratiquement tout espoir de traitement contre le sida.

Des risques accrus pour les piétons et les cyclistes

MARIE-MICHELLE POISSON

L'auteure est une résidente de Montréal.

M. Guy Chevrette, en tant que mère de petits piétons montréalais, piétonne moi-même et cycliste au quotidien, je désapprouve totalement votre projet pilote d'autoriser le virage à droite aux feux rouges. Les planificateurs urbains du service de circulation de la Ville de Montréal sont catégoriques, les experts de l'INRS aussi ; cette politique entraînera des risques accrus pour les piétons et les cyclistes. Ces risques ne sont pas choses abstraites pour les gens comme moi ; cela veut dire plus de blessés et plus de morts.

Lorsque vous parlez de risques accrus de x %, cela totalise en fin d'année un nombre très précis de drames humains, de vies brisées. Lorsque vous dites : « Nous aviserons si des complications se présentent », cela veut dire qu'entre temps, pour mener à bien cette « expérience », il aura fallu sacrifier quelques personnes pour confirmer ce que les experts ont déjà étudié en long et en large ; il est prévisible que des piétons et surtout des cyclistes se feront couper le passage, alors qu'ils circulent en bon droit sur feu vert, par un automobiliste qui n'aura pas immobilisé son véhicule et qui n'aura pas considéré son champ de vision les petits objets (vélo, mobilette, etc.) circulant à l'extrême droite de la chaussée en provenance de sa gauche.

De plus, les automobilistes originaires de régions où ce genre de virage sera autorisé, par habitude, ignorance ou même par mauvaise foi (tout dépendra de la complaisance des policiers...) effectueront le virage à droite sur feu rouge sur le territoire de Montréal ce qui créera toute une série d'imbroglios dont les piétons et les cyclistes montréalais feront les frais, et la qualité de vie urbaine sera altérée, ne serait-ce que par le stress que tout cela occasionnera.

Il est impossible de gérer adéquatement quoi que ce soit par des politiques ambiguës fondées sur le principe du « deux poids, deux mesures » et à la « gueule du client ». Avec cette idée saugrenue du virage à droite sur feu rouge, un feu rouge n'est plus tout à fait un feu rouge, les banlieusards trouveront normal ce



PHOTOTHÉQUE, La Presse

Depuis lundi dernier, les automobilistes de 26 municipalités du Québec peuvent désormais tourner à droite sur un feu rouge. Le ministre Guy Chevrette défend son projet en faisant valoir qu'il permettra de réduire les émanations d'oxyde de carbone, améliorera la fluidité de la circulation et fera économiser du temps.

que les Montréalais trouveront insensé et chaque automobiliste se comportera comme bon lui semble en espérant que les policiers regardent ailleurs...

Cette décision, M. le ministre, vous la prenez sans aucune justification valable si ce n'est un parti pris pour une certaine définition du confort des automobilistes-électeurs. Que valent ces considérations futiles en regard des vies humaines que vous mettez en danger ? Il y a un réel problème d'éthique dans la décision que vous prenez, trop de gens qualifiés vous

ont déjà mis en garde, vous savez que vous prenez des risques avec la vie de vos concitoyens et vous êtes donc personnellement responsable des événements malheureux qui se produiront dans les prochains mois. Espérons seulement qu'un nombre limité de victimes soit suffisant pour vous convaincre de faire marche arrière. Pour ma part, une seule victime attestée par un coroner qui relèverait explicitement le décès à la nouvelle réglementation suffirait amplement à me convaincre. Vous, votre limite, vous la placez où ?

La « doctature »

YVON BUREAU

L'auteur réside à Québec.

Un simple changement de voyelles et nous voici face à un nouveau mot.

Un regroupement de médecins et nous voici face à tout un pouvoir, tout au moins potentiel. Les médecins omnipraticiens du Nouveau-Brunswick viennent de faire la grève et de faire trembler le gouvernement. Au Québec, des groupes de médecins menacent de temps en temps de démissionner en bloc, certains d'entre eux de déménager aux États-Unis, de... Ces menaces portent souvent fruit. Ces associations de médecins peuvent compter sur l'appui de plusieurs médias qui sauront utiliser l'émotion et souvent la partialité pour faire croire que le ministère de la santé est inhumain, que les administrateurs manquent d'intelligence et de compassion... Ces associations médicales savent que la « doctature » est encore à leur portée, en tout temps, en temps voulu. Une telle « doctature » est capable de casser les dents à toute carrière politique d'un ministre de la Santé et même à l'extrême de renverser un gouvernement.

Le Collège des médecins du Québec a un code de déontologie. Reste maintenant à chaque regroupement de médecins à s'imposer un code d'éthique. De plus en plus, c'est l'éthique qui suscite le refus de faire ce qui est à portée de mains. Seule l'éthique garantit le maximum de santé à ces associations ou regroupements et les invite à se tenir loin de l'exercice de la « doctature ».

La santé demande tant d'humilité et d'équilibre. La maladie s'alimente souvent aux racines de l'orgueil et du pouvoir. Il en est ainsi tant pour les humains que pour les regroupements et pour les sociétés.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

GUY MONGRAIN

JEAN-PAUL SOULIÉ

Il se lève tous les jours à 2 h 45 du matin, bien avant le soleil. À 6 h, quand débute l'émission *Salut, bonjour!* qu'il anime depuis dix ans sur le réseau TVA, Guy Mongrain a déjà derrière lui deux heures de préparation avec les recherchistes de son équipe, de lecture de courrier, d'agences de presse et de journaux. Il a aussi écouté les nouvelles à la radio, pendant le trajet entre son domicile de Lorraine, à Laval, et les studios de Télé-Métropole. Pour ceux qui aiment les chiffres, cette mise en train quotidienne donne trois heures d'émission, 200 émissions en direct par année, soit 6000 heures de télé en direct en dix ans. Taux de réussite, selon Nielsen : 59,6 % du marché entre le 28 avril et le 17 décembre 2000. Un succès qui ne se dément pas avec le temps !

Guy Mongrain est aussi l'animateur d'une émission matinale de télévision qui détient le record de longévité. Il va fêter en 2001 ses dix années de bons et loyaux services à la barre de *Salut, bonjour!*. Ces dernières années, c'est aussi Guy Mongrain qui, chaque lundi, a présenté la **Personnalité de la semaine** de *La Presse* aux téléspectateurs. *La Presse* salue le fructueux travail de l'animateur matinal de TVA et nomme Guy Mongrain **Personnalité de la semaine**.

Guy Mongrain est né à Shawinigan, mais a passé toute son enfance à l'Abord-à-Plouffe. Son père est d'abord employé de banque, puis électricien et enfin inspecteur en bâtiment. La famille compte huit enfants — cinq garçons et trois filles — dont le plus grand bonheur est de regarder et d'entendre les manèges et les musiques du Parc Belmont, juste de l'autre côté de la rivière, en face de chez eux. Et dans les années 59 et 60, c'est avec les coupons publiés par *La Presse* que Guy et ses frères et soeurs vont au parc d'attractions pour 10 cents seulement. « J'ai toujours aimé les spirales, les montagnes Russes, raconte Guy. Le merveilleux métier que j'ai choisi m'a permis de faire beaucoup de choses spéciales, un saut en bungie de 200 pieds, ou encore une heure de vol sur un F18. J'ai animé Fort Boyard, et il m'est arrivé de faire du parapente en Équateur. Ma blonde me



Guy Mongrain est aussi l'animateur de l'émission matinale de télévision qui détient le record de longévité. Il va fêter en 2001 ses dix années de bons et loyaux services à la barre de *Salut, bonjour!*.

trouve trop casse-cou ! Nous sommes mariés depuis vingt-trois ans, elle est infirmière, et nous avons deux fils, un de dix-sept ans et un de treize.»

Grand amateur de ski, Guy Mongrain n'entend pas imiter ses gars qui, bien de leur temps, ont adopté la planche à neige. Mais là comme à la télé, ce qui le passionne, c'est de « retomber sur ses pattes ». « Faire de la télé en direct, c'est être sur le qui-vive, être félin. Il faut se retourner très vite. Pour moi, dit Guy

Mongrain, ce n'est pas stressant, c'est du plaisir. Tous les sens en éveil, impossible de s'endormir.»

Mais la télé en direct, c'est aussi le contact avec des choses très troublantes, des faits divers concernant des enfants, l'affaire Latimer par exemple. « Là, tout le monde essaie de réfléchir en même temps, ça me touche énormément. Je ne suis pas différent à la maison et à l'antenne ! » Ses souvenirs les plus dramatiques, ce sont sans doute les morts de Marie-Soleil Tougas et de

Gaétan Girouard. Des moments terribles !

Heureusement, il y a aussi les « bonnes nouvelles ». « J'ai adoré le discours de Julie Payette quand elle a été nommée **Personnalité de l'année**. Elle nous avait expliqué tout ce que nous allions vivre en suivant la dernière mission de Marc Garneau. Ce sont des choses fabuleuses. Ça m'a fait revivre expérience en F18 et la sensation de s'arracher à l'attraction terrestre.»

Depuis ses premières armes à la radio étudiante du cégep Saint-Laurent, en 1970-72, Guy Mongrain a suivi le parcours du combattant des jeunes tentés par les métiers de la radio et de la télé : à vingt-quatre ans, il est lecteur de nouvelles à la radio de CKLM, puis il est animateur le matin, et découvre à ce moment là ce qu'il a envie de faire vraiment. Il est aux sports de TVA, et aussi à TVSQ, l'ancêtre de TQS. Il a aussi travaillé à CKLM, en 1980, et également à CKAC, où il faisait des remplacements de Jacques Proulx, de Louis-Paul Allard.

Depuis qu'il a découvert que ce qu'il préfère, faire de l'animation le matin, Guy Mongrain a été choyé : « J'ai calculé que j'avais passé 95 % de ma vie professionnelle à travailler le matin. J'adore ça. Ça exige une discipline de vie, il faut se lever très tôt. Mon émission est populaire. Beaucoup de gens me reconnaissent partout où je vais. Mais je vis ça sereinement. Je ne veux pas m'empêcher de vivre, j'aime bien trop la vie que je mène.»

L'enthousiasme qu'il apporte à son émission matinale n'est pas le seul secret de la réussite et de la longévité de *Salut, bonjour!* « C'est pas tout ! Depuis dix ans, je suis entouré par des équipes solides. Merveilleusement entouré ! Tout le monde est compétent, et mon succès personnel vient de l'équipe. Une belle mention d'aide est aussi importante qu'un beau but, il ne faut jamais l'oublier ! »

NDLR – Désormais, le Gala Excellence sera présenté en collaboration avec Radio-Canada. Depuis trois ans, Guy Mongrain animait le Gala et présentait à chaque semaine les personnalités choisies, à son émission *Salut Bonjour*, à TVA.

BOPO1PROMO
Not Found

Retrouvez
La personnalité de la semaine
à Radio-Canada
demain matin

À LA RADIO

C'est bien meilleur le matin
avec René Homier-Roy
du lundi au vendredi
de 5h15 à 9h

95.1 fm
montréal
première chaîne
Radio-Canada

À LA TÉLÉVISION

Les 3 Mousquetaires
avec Louis-Georges Girard, Chantal Lamarre
et Gaston Lepage
du lundi au vendredi
de 9h à 10h

Radio-Canada
Télévision